

Vadrouille en camping-car n°67

Édité par ÉDITION DYK

12, avenue du 8 mai 1945 - 95200 Sarcelles

tél. : 06 20 59 55 86

Directeur de la publication : Yves CHEMAMA

Conception et réalisation : Roland Guebey

Imprimé sur les presses de

l'imprimerie CORLET

67 rue Maximilien Fox

14110 Condé en Normandie

Rédaction : Fédération Française des Associations

et Clubs de Camping-Cars

3 rue Danton - 92240 MALAKOFF

Numéro vert : 0800 800 158

Internet : www.ffaccc.info

Facebook : <https://www.facebook.com/FFACCC/>

Immatriculation agence de voyage N° IM 0751100284

Assurance : massif N° 15195976

Ont participé à ce numéro

Roland Guebey - Patrick Lablanche

Daniel Simon - Christine Bossège - JJ. Riot

Bernard Dépierre - Jean-Pierre Ruellé

Daniel Fritz - Joël et Frédérique Coquerelle

Office de Tourisme Marais Poitevin

France Passion - AireServices

Les clubs :

3CV - ACCAP

3CAMB - ACCNDS

Camping-Car Club Ile de France

FFACCC à qui vous adresser ?

Président

Patrick Lablanche

E-mail : president.ffaccc@gmail.com

Voyage

Jean Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08

E-mail : sortiesouvertes.ffaccc@gmail.com

Protection juridique

Géralde Martin - Tél. : 06 70 29 31 73

E-mail : geralde.martin32@orange.fr

Rédaction Vadrouille

Roland Guebey - Tél. : 06 60 17 51 41

Salon des véhicules de loisirs

Jean Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08

E-mail : ffaccc.salon@gmail.com



Conseil d'Administration à Belley page 17



La vie des clubs - Page 56



Cirque du Fer-à-Cheval Page 48

FFACCC

Le mot du président	3
Organigramme de la FFACCC	5
Les clubs et leurs implantations	12
Procès-verbal du Conseil d'Administration à Belley	16
Assemblée Générale de la FFACCC à Belley	24
Forum des voyages	27
Grande chasse au trésor	38
Bulletin d'adhésion 2026	49
Résultats du concours photo	58
Nouveau concours photo	59

Reportage

Le 3CV fête ses 1 an	30
Préparer son voyage en camping-car	32
Dans les coulisses d'AireServices	34
Qipeo	
Un nouvel outil pour simplifier le voyage en camping-car	37
Balade au Bout du Monde	48
Il était une fois	50

Vendée - Marais Poitevin un accueil privilégié aux rassemblements de camping-cars 57

Les sorties ouvertes aux clubs de la FFACCC

Banyuls sur Mer	62
Séjour en Haute Marne	64
Au coeur de la Vendée	66
Séjour des Highlands Games	68
Balades en V.T.C. dans le Marais Poitevin	70

Comptes rendus de sorties

Prolongation Forum des Voyages	
Entre lacs et montagnes	72

Les partenaires 76

Info

C'est vrai ... ou c'est pas vrai ?	
On peut ou on peut pas ? »	79

Cette page vous appartient 80

ÉLU* PILOTE DE L'ANNÉE



ÉDITION ÉVIDENCE

Votre prochain Pilote, à l'unanimité.

Évidence, c'est une sélection de véhicules prêts à partir, équipés de série avec les options préférées de la communauté Pilote, le tout à prix réduit : boîte automatique, store banne, tiroir bas de caisse, lit de pavillon électrique, douchette eau chaude/eau froide dans la soute...

**Venez vite découvrir les éditions Évidence
en concession ou sur www.pilote.fr**

PiLOTE

* N°1 en nombre d'immatriculation en France,
selon AAA, sur la période septembre – mai 2025

Mot du Président



Chers amis camping-caristes,

L'année 2025 est terminée avec sa série d'épisodes en ce qui concerne notre Fédération. Nous avons vu le départ plus ou moins volontaires de trois clubs qui n'étaient plus en adéquation avec les valeurs que notre Fédération veut défendre.

A la demande de nos adhérents deux nouvelles amicales ont vu le jour :

- Amicale camping-cariste de l'est
- Amicale camping-caristes d'auvergne et vallée du rhône

L'année 2026 va être riche en évènements :

- Notre grande chasse au trésor lancée à Belley lors de notre forum des voyages. Suivez de près les indices qui vont être divulgués dans les lettres d'information mensuelles.
- La FFACCC dans la continuité du Club Camping-Car créé en 1976 fête ses 50 ans cette année. Plusieurs animations prévues tout au long de l'année vont vous être proposées.
- Mise en place de la protection voyage spécifique au véhicule.

La commission européenne a voté la mesure du permis B à 4T250 pour la conduite de véhicule de loisir. La mise en place est prévue dans tous les pays de la communauté européenne au plus tard en novembre 2028 dans leur texte respectif. L'application devant être pour 2029 dans les faits. Nous travaillons avec le CLC pour la mise en place en France.

Compte tenu des élections municipales, il n'y aura pas de fête européenne en 2026, mais elle aura lieu en 2027 organisée par camping-car magazine.

Par le présent mot j'aimerais également rappeler que notre Fédération ne fonctionne que grâce à des bénévoles qui passent chaque jour beaucoup de temps pour tous les adhérents. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés pour leur dévouement !

N'oubliez pas nos partenaires qui ont dépassé le seuil de 1100 à la parution de ce magazine Vadrouille. Utilisez au maximum le raccourci sur vos portables pour vérifier autour de vous s'il n'y a pas un commerçant, camping, musée, etc... qui pourrait vous consentir un avantage au cours de votre voyage.

Je vous souhaite plein de beaux voyages cette année et nous nous retrouverons sur Vadrouille au mois de septembre 2026.

Amitiés camping-caristes

Patrick LABLANCHE
Président Comité Exécutif FFACCC



Tout packagé, prêt à voyager.



Passez en mode **Nomade**

Choisissez le meilleur de Bavaria pour vos futurs périple. Les éditions Nomade regroupent une sélection de véhicules déjà équipés des options les plus plébiscitées par la communauté Bavaria, le tout à prix réduit : boîte automatique, store banne, tiroir bas de caisse, lit de pavillon électrique, douchette eau chaude/eau froide dans la soute...

Venez vite découvrir votre prochain camping-car en concession ou sur notre site www.bavaria-camping-car.com



BAVARIA

COMITÉ EXECUTIF BUREAU



Marie Madeleine COUTURIER

Vice-Présidente / Secrétaire Générale Adjointe
Juriste / Conseils pour la création de Clubs et
d'aires d'accueil pour camping-cars / Création
de Clubs

Tél : 06.22.04.24.36 / couturier.m@neuf.fr



Daniel DRAUT

Secrétaire Général
Tél : 06 09 90 73 73
daniel.draut@gmail.com



Patrick LABLANCHE

Président de la FFACCC
Siège dans toutes les commissions
Tél : 06 82 80 87 52
president.ffaccc@gmail.com



Daniel COLLOMBET

Vice-Président / Trésorier Adjoint
Tél : 06 07 87 75 04
tresorier.ffaccc@gmail.com



Pierre ARGENTIN

Trésorier
Porte-parole du comité exécutif
Tél : 06 68 69 60 06
tresorier.ffaccc@gmail.com

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF



Erick COLOMBÉ

Responsable
de la commission partenaires
Tél : 06 71 75 19 54
partenaires.ffaccc@gmail.com



Roland GUEBEY

Responsable
de la commission communication
Tél : 06 60 17 51 41
communication.ffaccc451@gmail.com
vadrouille.ffaccc@gmail.com



Bernard DÉPIERRE

Responsable commission informatique
Page Facebook
Tél : 06 08 65 03 60
sites.ffaccc@gmail.com
facebook.ffaccc@gmail.com



Jean-Claude MOUFFLE

Responsable commission
Salons-Forum-Voyages
Tél : 06 59 84 83 08
ffaccc.salon@gmail.com
sortiesouvertes.ffaccc@gmail.com



Danielle ROZIAU

Membre commission partenaires
Tél : 06 75 54 31 05



Jean-Jacques RIOT

Adjoint
à la commission informatique
Tél : 06 62 15 60 09
sites.ffaccc@gmail.com



Patrick MOURRAUT

Membre commission juridique
Tél : 06 84 46 63 04

LA COLLECTION ANNIVERSAIRE

Aujourd'hui, bien plus qu'un rêve, Le Voyageur est une **aventure humaine qui perdure depuis 45 années** grâce à la volonté et au talent de centaines d'hommes et de femmes. Ingénieurs, techniciens, designers, tous ont su mettre leur exigence au service de la perfection, projetant ainsi la marque au rang de **leader national des véhicules de loisirs haut de gamme**. Un sens du détail et un savoir-faire exclusivement français qui fait notre succès, mais aussi notre fierté.

À l'occasion de ses 45 années d'aventure collective, Le Voyageur est heureux de célébrer **l'exception à la française**, à travers la création d'une **collection anniversaire**. Disponible sur l'ensemble des modèles LV 7.8, cette édition très spéciale offre de nombreux détails, options et finitions, pour vous garantir toujours plus de confort et une plus grande facilité d'utilisation.



ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les 12 membres du Comité Exécutif + les Présidents de Clubs et des responsables de commission

COMMISSION TRÉSORERIE



Pierre ARGENTIN

Trésorier / Responsable de la commission

Tél : 06 68 69 60 06

tresorier.ffacc@gmail.com



Laura LABLANCHE

Comptable



Daniel COLLOMBET

Vice-Président / Trésorier Adjoint



Jean-Paul SILVESTRI

Vérificateur aux comptes

COMMISSION PARTENAIRES



Erick COLOMBÉ

Responsable de la commission

Tél : 06 71 75 19 54

partenaires.ffacc@gmail.com



Jean-Jacques RIOT

Gestion des partenaires sur le site
et sur la géolocalisation



Fernand ROZIAU

Membre



Danielle ROZIAU

Membre



Mireille FRANCHET-ROUGET

Membre





**PUISSANCE.
PARTOUT OÙ
VOUS ALLEZ !**

**LE PACK D'ÉNERGIE
ULTRA PUISSANT POUR
LE CAMPING-CAR ET LE
LOISIR.**

Que ce soit pour un grand voyage ou une petite aventure : la batterie Energy Bull est le stockage d'énergie idéal pour le camping-car et le loisir. Une batterie portable à décharge profonde, dotée de la technologie la plus moderne, d'une innovation de pointe et d'une qualité sans compromis. Parfaitement adaptée à toutes les applications embarquées : équipements de confort, moteurs, GPS, ordinateur portable, téléphone portable, ainsi que les installations solaires et éoliennes. Banner – L'aventure peut commencer !

bannerbatterien.com

LEADING COMPANIES OF AUSTRIA

OFFRE SPÉCIALE Adhérents FFACCC

Remise de 100€ TTC*
sur votre prochaine
intervention en atelier*

**Nos clients
parlent de nous**

Faites comme eux,
partagez vos avis !

M Marc
1 avis
★★★★★ il y a 4 mois

Impossible de trouver des pièces de carrosserie pour mon vieux camping-car. CTCARR les a fabriqués sur mesure, pourtant c'était pas facile et le résultat est parfait. Équipe très compétente et sérieuse, une secrétaire disponible et compétente. À recommander.

Grêle, inondation,
accident, effraction, entretien

Quels que soient la marque et le
modèle de votre véhicule, nous
apportons une solution technique

Et grâce à nos nombreux
agréments pas
d'avance de frais*

**VOTRE
SPÉCIALISTE**
DE L'ENTRETIEN, LA RÉPARATION
ET L'AMÉNAGEMENT
de camping-cars,
caravanes, Vans
et fourgons

CTCARR CENTRE TECHNIQUE
CARROSSERIE
Groupe **SUNROAD**
EQUIPMENT



Retrouvez l'atelier le plus proche
de chez-vous et les offres du moment sur
www.ctcarr.com

Assurances partenaires



Consulter la liste de nos agréments sur www.ctcarr.com

*Dans le cadre d'un sinistre assurance 100€ TTC à déduire du montant de la franchise. Dans le cadre d'une réparation (hors sinistre assurance) Remise de 100€ TTC déduite de la facture. remise applicable sur une facture d'un montant minimum de 1000€ TTC, non remboursable en tout ou partie. Validité jusqu'au 31/08/2026 sur présentation de la carte adhérents FFACCC en cours de validité. En France, la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels non classés dans le domaine public routier est strictement interdite. SUNROAD EQUIPMENT - 307 650 705 RCS Narbonne - ZI de Plaisance- 11100 Narbonne. Photos et visuels non contractuels. Code action : PRCR

COMMISSION JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE



Marie Madeleine COUTURIER

Vice-Présidente / Secrétaire Générale adjointe
Responsable de la commission
Juriste / Conseils pour la création de Clubs
et d'aires d'accueil pour camping-cars
Tél : 06.22.04.24.36
couturier.m@neuf.fr



Annick MARCETTEAU

Relation avec ATOUT FRANCE



Daniel DRAUT

Adjoint à la commission juridique
Normes Européennes



Géralde MARTIN

Responsable de la protection juridique
Tél : 06 70 29 31 73
geralde.martin32@orange.fr



Alain ANGIBERT

Adjoint à la Responsable
de la Protection juridique
Tél : 06 65 17 25 48
alain.angibert@free.fr

SOUS COMMISSION EXTENSION OPTIONNELLE ANNULATION DE VOYAGES PANNE DE VEHICULE



Patrick MOURRAUT

Gestionnaire Souscription
Tél : 06 84 46 63 04



Jean-Luc NOIREAUD

Appui technique



Jean-Jacques RIOT

Appui technique



Sylviane PERIGNON

Gestionnaire remboursement

COMMISSION INFORMATIQUE



Bernard DÉPIERRE

Responsable de la commission - mise à jour
du site internet - Gestion de la base en ligne
Page Facebook - facebook.ffacc@gmail.com
Tél : 06 08 65 03 60
sites.ffacc@gmail.com



Jean-Jacques RIOT

Adjoint à la commission
Gestion des partenaires sur le site
et sur la géolocalisation
sites.ffacc@gmail.com



Jean-Claude MOUFFLE

Gestion des sorties ouvertes
(Site et newsletters)
sortiesouvertes.ffacc@gmail.com




**PORTES
OUVERTES**
du 5 au 15 février
Ouvert les dimanches
8 et 15 février
de 10h à 18h
Fermé le lundi
9 février

☎ 02.47.50.31.70
94 route de Bléré - 37270 VERETZ

PLUS DE 200 CAMPING-CARS, VANS ET FOURGONS PRÊTS À PARTIR



Le réseau préféré
DES FAMILLES

Christelle et Olivier ont décidé de
vivre l'aventure de leur vie !

→ TOUTES NOS ANNONCES SUR WWW.IDYLCAR.FR • PLUS DE 80 MARQUES DISTRIBUÉES DANS TOUTE LA FRANCE !



ORGANIGRAMME

COMMISSION COMMUNICATION



Roland GUEBEY

Responsable de la communication
Rédacteur de Vadrouille
Conceptions graphiques
Tél : 06 60 17 51 41
communication.ffaccc451@gmail.com
vadrouille.ffaccc@gmail.com



Jean-Pierre RUELLÉ

Adjoint à la communication
Relation avec le Monde du Camping-car



Erick COLOMBÉ

Adjoint à la communication
Relations avec médias audiovisuels
et journaux locaux : Nord-Ouest



Bernard DÉPIERRE

Site Internet Gestion base en ligne
Page Facebook - facebook.ffaccc@gmail.com
Tél : 06 08 65 03 60
sites.ffaccc@gmail.com



Daniel DRAUT

Relations avec médias audiovisuels
et journaux locaux : Sud-Ouest



Sylviane PERIGNON

Relations avec médias audiovisuels
et journaux locaux : Nord-Est

COMMISSION VOYAGES - SALONS - FORUMS



Jean-Claude MOUFFLE

Responsable de la commission
Tél : 06 59 84 83 08
ffaccc.salon@gmail.com
sortiesouvertes.ffaccc@gmail.com



Jean-Paul SILVESTRI

Adjoint salon



Alain DULUC

Membre salon



Mireille FRANCHET-ROUGET

Voyages



Secrétariat FFACCC 0800 800 158 - Appel GRATUIT
contact@ffaccc.info

LES CLUBS



*Les adresses, les mails et les téléphones sont ceux des Présidents ou des correspondants du club concerné.
Ils ne sont pas forcément celui du siège social*



47 - 3CV
Club Camping-Cars Voyages
Véronique SERRES
14 rue Frédéric Mistral 76620 LE HAVRE
clubcampingcars.voyages@gmail.com
06.76.60.48.12



10 - AUTOSTAR
Autostar Club
Giovanni PUGLISI
ZI du Launay - 22800 Saint BRANDAN
autostar.club@wanadoo.fr
02.96.79.60.35



08 - AOCC
Association Ouest Camping-Car
Erick COLOMBÉ
9, rue Alfred de Musset - 35135 CHANTEPIE
aocc.contact@free.fr
06.71.75.19.54



05 - A.C.C.M
Association Camping-Car du Morbihan
Joël BOUTIER
20, rue Belle Aurore - 56150 BAUD
boutierj@orange.fr
06.75.20.83.66



06 - A C C N D S
Association Camping-Car du Nord Deux Sèvres
Dominique JOLLY
Espace Club Michel Olivier
5 Rue Denfert Rochereau - 79100 THOUARS
domiejolly984@gmail.com - 06.61.52.07.82



11 - CC 18 C
Camping-Car 18 Club
Pascal BELANT
264 Chemin de Montaigut - 87130 LINARDS
president.cc18c@gmail.com - 06.86.11.75.75



02 - A3CV
Auvergne Camping-Cariste de Creuzier-le-Vieux
Jean-Luc DEBRABANT
2 chemin du Jolybois 03700 SERBANNES
debrabant03@yahoo.fr
06.21.07.79.08



01 - A3C
Ariège Camping-Car Club
Christian HEUILLET
11 Place 19 mars 1962 - 31860 LABARTHE SUR LEZE
contact@ariegecampingcar.com
06.43.14.40.94

LISTE ET IMPLANTATION DES ASSOCIATIONS ET CLUBS MEMBRES DE LA FFACCC



07 - ACCRéPa
Association Camping-cariste Région Parisienne
 Philippe PASCAL
 22, rue de Fretay - 91140 VILLEJUST
 accrepaidd@gmail.com
 06.23.74.12.32



04 - ACCAP
Association Camping-car d'Aventuriers et de Passionnés
 Sylviane PERIGNON
 2 rue Abbé Watrin - 57200 BLIES GUERSVILLER
 sylviane.perignon@gmail.com
 07.70.11.96.88



12 - C.C.A
Camping-Car Association
 Catherine REMOND
 18 bis rue Grégoire de Tours - 37400 AMBOISE
 campcarasso@orange.fr
 06.59.07.80.96



17 - 3CAMB
Camping-Car-Club Alpes Mont Blanc
 Roland GUEBEY
 140 Ch. du château - 74150 SAINT-EUSEBE
 lechato.sainte@wanadoo.fr
 06.60.17.51.41



48 - ACCAVDR
Amicale Camping-caristes Auvergne & Vallée du Rhône
 Fernand ROZIAU
 1192 Rue des Grands Villages
 18200 Saint AMAND MONTROND
 fernandroziau@orange.fr - 06.40.86.75.47



36 - CCC PF
Camping-Cars Club Pays de Fayence
 Patrick LABLANCHE
 1123 E Chemin de la Peyrière - 83440 FAYENCE
 patrick.lablanche@gmail.com
 06.82.80.87.52

LES CLUBS

*Les adresses, les mails et les téléphones sont ceux des Présidents ou des correspondants du club concerné.
Ils ne sont pas forcément celui du siège social*



itineo, le club

33 - ITINEO
Michel BRUNEUX
2bis, rue du Lt. Lecomte - 78510 TRIEL SUR SEINE
president.clubitineo@gmail.com
06.29.12.70.38



19 - CCCN
Camping-Car Club Normand
Didier MESSE
2, résid. les Eglantiers - 27400 HEUDEBOUVILLE
evelyne.messe@wanadoo.fr
06.81.64.21.36



44 - CCC Ouest
Camping-Car Club de l'Ouest
Jean-Alain DELACOTTE
6 Hameau Rossignol
50270 ST-JEAN de la RIVIERE
president@cccouest.com - 06.32.69.34.66



09 - L'ESCAPADE
L'Escapade Camping-Car Club
Michel GEORGET
Domaine de Kercouédo
7, impasse de la Rose des Vents- 56640 ARZON
georget.mm@orange.fr - 06 99 21 56 93



45 - AACC85
Amicale Atlantique Camping Car 85
Marc PERCOT
4 rue du Temple - 85400 Ste GEMME LA PLAINE
percot.fam@orange.fr,
06.83.69.46.84



N°46 - ACFVO
Autocaravaning Vendée Océan
Gérard CHABOT
101 constantine - 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
acfvo85@gmail.com
06.44.02.21.87



23 - CCC SO
Camping-Car Club Sud-Ouest
Jean-Louis LHERMITTE
62 rue de la Perche - 17600 CORME-ÉCLUSE
ljl17600@hotmail.fr
06.63.78.95.16



30 - SMH
Sud Motor-Home
Alain CASENAVE
60 ch. de Belloc - 31180 LAPEYROUSE-FOSSAT
alainalinecasenave@free.fr
06.09.70.10.00



31 - UCCF
Union des Camping-Caristes de France
Daniel COUREL
14, Route de Toulouse - 32600 L'ISLE JOURDAIN
daniel.courel@orange.fr
06.47.59.38.71



LISTE ET IMPLANTATION DES ASSOCIATIONS ET CLUBS MEMBRES DE LA FFACCC



20 - CCC NP
Camping-Car Club Nord Picardie
 Didier VERRIEST
 3 route de Plachy - 80160 SAINT SAUFLIEU
 president@ccnp.fr

49 - ACCRE
Amicale Camping-Caristes Région Est
 Jean-Paul SILVESTRI
 33 route de Lainville - 78740 MONTALET-LE-BOIS
 jpsilvestri78@gmail.com
 06.81.55.15.43

25 - HEXAGONE
Club Hexagone
 Marie Madeleine COUTURIER
 28 rue du Général de Bellavène
 91490 MILLY LA FORET
 couturier.m@neuf.fr - 06.22.04.24.36

26 - CCC Ile de France
Camping-Car Club Ile-de-France
 Jean-Jacques MICHEL
 84, rue de Ponthierry - 77310 BOISSISE LE ROI
 j.jacques.michel@wanadoo.fr
 06.81.20.87.94

24 - DETHLEFFS (CDF)
Club Dethleffs France
 Suzanne MATHIAUD
 2, rue de la Tuilerie - 03190 VENAS
 Club1dethleffs@gmail.com
 06.07.70.46.90

14 - CCC DIGNE LES BAINS 04
Camping-Car Club de Digne-les-Bains
 Daniel RICHAUD
 9 bis, bd. Soustre - 04000 DIGNE-LES-BAINS
 cccdignelesbains.04@orange.fr
 06.76.57.95.00

21 - CCC PCA
Camping-Car Club Provence-Côte d'Azur
 Jean-Louis ROUBIEU
 354, ancien chemin du Revest
 83160 LA VALETTE DU VAR
 roubieu@orange.fr - 06.15.26.02.66

39 - CCC SUD
Camping Car Club Sud
 Léria BATTALIA NENREUTHER
 10 rue de l'Arbizon - 65240 LANÇON
 leria.nenreuther@wanadoo.fr
 06.63.37.56.72

COMPTE RENDU



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 NOVEMBRE 2025 A BELLEY (01)

Patrick LABLANCHE, président de la Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars (FFACCC) ouvre la séance à 09 H 20.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les présidents de clubs en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Sont présents ou représentés :

ACCAP – ACCREPA – AOCC – ESCA-PADE – AUTOSTAR – CC18C – CCAMB – CCCNP – CCCPCA – CCSO – DETHLEFFS – HEXAGONE – CCCIF – SMH – UCCF – CCCPF – CCCSUD – ACCVENDEE – CC-COUEST – ACC85 – 3CV

Présentation des Membres du Comité Exécutif (Membres du bureau et responsables des commissions) :

COMITÉ EXÉCUTIF

Membres du bureau :

- Patrick LABLANCHE, Président.
- Marie Madeleine COUTURIER, Vice-Présidente, Secrétaire Générale Adjointe.
- Daniel COLLOMBET, Vice-Président, Trésorier Adjoint.
- Daniel DRAUT, Secrétaire Général.
- Pierre ARGENTIN, Trésorier.

Membres du comité exécutif :

- Erick COLOMBÉ : Responsable partenariat, membre de la commission communication
- Jean Claude MOUFFLE : Responsable Salons-Forum-Voyages
- Roland GUEBEY : Responsable de la communication, Rédacteur de Vadrouille / Conception.
- Bernard DÉPIERRE : Responsable de la mise à jour du Site Internet, Gestion de la base en ligne.
- Daniel ROZIAU : Membre de la commission Partenariat.

Responsables des commissions :

- Pierre ARGENTIN : Responsable de la commission trésorerie.
- Erick COLOMBÉ : Responsable de la commission partenaires.
- Roland GUEBEY : Responsable de la commission communication, Rédacteur de Vadrouille / Conception.
- Jean-Claude MOUFFLE : Responsable de la commission voyages, salons - forums.
- Marie-Madeleine COUTURIER : Responsable de la commission juridique et administrative.
- Bernard DÉPIERRE : Responsable de la commission informatique.

Désignation secrétaire de séance

Après avoir été sollicité, Daniel SIMON, secrétaire du club Camping-Car du Pays de Fayence, accepte d'être secrétaire de séance. Personne dans la salle ne s'y oppose. Daniel SIMON est donc désigné « Secrétaire de Séance ».

1) Présentation du compte-rendu du CA de Lagrave : (Intervenant Patrick LABLANCHE)

Le compte-rendu du CA de printemps qui s'est tenu les 9 et 10 avril 2025 à LAGRAVE (81) a été adressé à tous les présidents.

Y a-t-il des questions concernant ce compte-rendu : non.

Peut-on entériner ce compte-rendu ? Il est précisé que le représentant du CCCNP s'oppose à ce compte-rendu.

2) Situation des effectifs : (Intervenant Patrick LABLANCHE)

La situation des effectifs pour 2025 est de 2861 équipages ; pour 2024 nous avons 2926 équipages ; pour 2023 nous avons 3027 équipages ; en 2022 nous avons 3016 équipages et en 2021 nous avons 2278 équipages.

On constate une certaine diminution du nombre d'adhérents malgré l'arrivée de nouveaux clubs mais aussi le départ de certains d'entre eux Hier, lors de la réunion des présidents, la question a été posée : d'où vient cette baisse. Est-ce du fait de la FFACCC ? La réponse est simple, ce n'est pas la fédération qui va chercher des adhérents.

Actuellement, il y a quelques remous au sein de la fédération. C'est un problème inhérent aux personnes. Vous pouvez plaire à certains et pas à d'autres. Ce qui se passe, c'est qu'effectivement, l'année dernière, sur ce principe on n'a pas perdu de club, on en a perdu un il y a deux ans. Mais entre l'année dernière et cette année, nous avons rentré de nouveaux clubs.

3) Point sur les clubs sortants et rentrant (Intervenant Patrick LABLANCHE)

Dans les clubs quittant la fédération, il y a le club de Vendée. Ce dernier était à la FFACCC depuis trois ans. Ce club avait un fonctionnement que la FFACCC ne pouvait accepter. Il représentait environ 40 adhérents. La Présidente devait être convoquée à Belley devant le Comité Exécutif. Spontanément, la Présidente d'un autre Club la connaissant bien a pris la parole pour confirmer les anomalies constatées.

Il y a le club des Vadrouilleurs qui était

convoqué le 4 août pour s'expliquer sur des non-respects des statuts de notre fédération. Il a préféré nous quitter avant la convocation. Il représentait 17 adhérents.

Ensuite, le dernier club qui nous a quitté, c'est le club de l'Est. Alors, pour quelles raisons ? D'abord, le comité exécutif a appris à la suite du salon du Bourget, qu'en date du 5 août ce club avait pris sa propre immatriculation voyage. Vous savez que tous nos clubs bénéficient de l'immatriculation-voyage de la fédération. Cela permet de faire des voyages en toute sécurité et en toute légalité avec les assurances et Atout France. Le comité exécutif s'est donc réuni pour signaler qu'on ne gardait pas ce club. Entre-temps, le club de l'Est a également fait une assemblée générale pour demander à ses adhérents s'ils désiraient ou pas rester à la FFACCC. Les adhérents y restent jusqu'au 31 décembre 2025, même si le président du club a indiqué qu'il quittait la FFACCC à compter du 31 octobre 2025.

Dans les clubs entrant à la FFACCC il y a le Club Camping-Car Voyage dont le siège social est situé au Havre. Ils sont environ une centaine d'adhérents actuellement.

Il y a également la création de l'Association Camping-Cariste de la Région Est (ACCRE) sur l'initiative de Jean-Paul SILVESTRI (Président) et de Jean-Claude MOUFFLE. Ce club vient combler le trou géographique laissé au sein de la Fédération suite au départ du club de l'Est. C'est une volonté de continuer d'avoir des clubs dans les régions. Il a été créé le 23 octobre 2025 et les documents de la Préfecture nous sont parvenus il y a quelques jours. Et pour information, nous avons adressé un mail à chaque adhérent du club de l'Est puisqu'ils sont nos adhérents jusqu'au 31 décembre 2025.

Le dernier club qui a été créé le 3 novembre 2025, est l'Amicale Camping-Cariste Auvergne et Vallée du Rhône (ACCAVDR). Fernand ROZIAU en est le président. Ce nouveau club vient combler le départ en 2023 du CCCRA (Club Camping-Car de Rhône-Alpes). Nous avons déjà quelques adhérents.

Avant il y avait un club qui s'appelait Association Camping-Car Atlantique-Pyrénées présidé par Sylviane PERIGNON. Le siège de ce club est situé en Alsace. Les personnes qui contactent ce club sont généralement des Pyrénées et ils ne comprennent pas l'éloignement. Alors, pour éviter ce dé-

TELECO Group

La gamme de climatiseurs
la **plus innovante** pour
votre confort

clima e-Van 3



Silent
Duralclima

ULTRACOMFORT



TELECO
SAT EQUIPMENT

www.telecogroup.fr

TELECO SAS 3, impasse des Iles - ZA La Maladière
07300 St Jean de Muzols - France - Tél. 04 75 08 49 17
Fax 09 70 32 83 00 - contact@telecogroup.fr

SERVICE COMMERCIAL Jean-Philippe Bleys
Tél: 03 86 28 25 95 Fax: 03 86 26 64 54 - teleco.telair@bleysetd.com

SERVICE TECHNIQUE

Tél. 06 83 31 44 05 ou 04 75 08 28 25 - techmobile@orange.fr

sagrément, Sylviane a vu avec son conseil d'administration et au cours d'une assemblée générale extraordinaire a suggéré à ses adhérents de changer la dénomination de leur club. C'est ainsi qu'elle a gardé les initiales du club, ACCAP, mais a transformé le nom. Le club est désormais national et s'appelle Association Camping-Cars d'Aventuriers et de Passionnés.

4) Situation financière (Intervenant Pierre ARGENTIN)

L'analyse des principaux postes du compte de résultat fait ressortir :

Produits :

Diminution du nombre d'adhérents :

Les cotisations reçues s'élèvent à 46216 € (dont 360 € de cotisations des visiteurs au Forum d'Issoudun) contre 47352 € pour l'exercice précédent soit une légère diminution de 2,40 % (Pour Mémoire : 47792 € au 31 Juillet 2023, 49835 € au 31 Juillet 2022, 52384 € au 31 Juillet 2021, 54854 € au 31 Juillet 2020 et 57022,80 € au 31 Juillet 2019)

Refacturations diverses de vignettes, cartes pour 865 € contre 1698 € l'exercice précédent, diminution due à l'absence dorénavant de refacturation de plaques bleues FICM.

Charges :

Loyer Box + Domiciliation rue Danton : le total des loyers représente 4031 € cette année contre 5792 € l'an dernier soit une diminution de 1761 € ce qui représente 30 %, la domiciliation Danton ayant débuté l'an dernier au 1er Janvier 2024.

La protection juridique a coûté 34436 € et rapporté 34404 €, la somme de 12 € collectée par CC et par an étant entièrement reversée à l'organisme Mobilité Club France depuis début 2024.

Les honoraires de 2412 € sont en baisse par rapport à l'an dernier (4320 €) ; ils représentent le coût du cabinet comptable. (Pour mémoire les frais d'avocat relatifs au litige avec la FICM étaient de 1980 € l'an dernier) Les frais de publicité s'élèvent à 8441 € contre 5525 € l'an dernier soit une augmentation de 2916 € (+52,78 %) L'augmentation est due principalement aux insertions pub dans le magazine Narbonne Accessoires (4740 €)

Le Forum d'Issoudun a coûté 31846 € et rapporté 32188 € soit un léger écart positif de 342 €.

Le coût du salon de Villepinte 2024 a été de 8008 € contre 5646 € en 2023 soit une augmentation de 2362 € 41,83%. L'hébergement du salon non facturé en 2023 était de 2 520 euros. Cet hébergement correspond à l'emplacement des bénévoles qui passent 10 jours au salon pour essayer de récupérer des adhérents, c'est vraiment l'objectif. Donc ils dorment sur place et ce coût est bien sûr pris en charge par la FFACCC. On a eu de la chance, pendant 2 ans ils ont oublié de nous facturer.



La fête du camping-car à Albi a coûté 2060 €. Cette fête européenne du camping-car était organisée par la revue Camping-Car Magazine.

Aparté du Président Patrick LABLANCHE : « Nous n'étions pas loin de 200 camping-cars de la fédération présents à ALBI. Les organisateurs étaient très contents que l'on soit présents. C'est la première fois que la FFACCC était présente à la fête européenne. Pour information ce magazine n'est pas notre partenaire, nous sommes partenaires avec le Monde Du Camping-Car. »

Les achats de cartes et vignettes ont augmenté de +5957 € (9197 € cet exercice contre 3240 € lors de l'exercice précédent) en raison de la mise en place des nouvelles plaques Rallye (coût 8100 €) qui remplacent les plaques bleues FICM.

Les frais de déplacement ont légèrement réduit avec les frais du conseil d'administration. Il s'agit du défraiement des membres du Comité Exécutif lors des déplacements à Issoudun et Lagrave donc 9451 € cette année contre 9877 € l'an dernier soit une diminution de 426 € : -4.31 %

Diminution des frais d'internet qui ont coûté 1349 € contre 3032 € l'an dernier soit -1683 € : -55,50 % en raison de l'abandon de Sellier qui s'occupait auparavant la base de données.

Le coût des adhésions aux groupements est de 878 €, pour le CLC uniquement, contre 2381 € l'an dernier soit -1503 € : en effet plus de cotisation cette année pour la FICM en raison du retrait de la FFACCC de cette association.

Aparté du Président Patrick LABLANCHE : « D'une part, à la demande du représentant du CCCNP, l'année prochaine, sera joint à la convocation le BILAN au compte de résultat et nous allons joindre le bilan de cette année dans le compte-rendu de notre CA. Et d'autre part, si l'année prochaine le CA et l'AG ne se déroulent pas très loin de la région parisienne siège de l'expert-comptable, on verra pour le faire venir, car son déplacement ne sera pas à titre gracieux. »

5) Règlement des cotisations : (Intervenant Pierre : ARGENTIN)

Les cotisations doivent être réglées tous les mois avant le 3. Il existe toutefois une exception pour les cotisations prises entre le 1er septembre et le 31 janvier suivant. Vous pouvez garder l'argent, il faut nous l'adresser en totalité au plus tard le 3 février, parce qu'après on a des gros soucis avec la protection juridique.

Aparté du Président Patrick LABLANCHE : « Il y a une exception. On a remis en place cette année pour notamment ceux qui rentrent à partir du 1er septembre et ce sont des nouveaux acquéreurs de camping-cars, de nouveaux adhérents. Notre fer de lance c'est de proposer des voyages, on a des partenaires et on a aussi une protection juridique. Et donc, pour le moment, ce qui est négocié avec Mobilité Club Service, c'est que la protection juridique, quel que soit le moment où les gens rentrent, ils payent du 1er janvier au 31 décembre. Mais le prix qu'on demande aux gens en supplément à la cotisation, c'est 12 euros s'ils veulent la protection juridique immédiate. Et c'est pour cette raison qu'il faut les rentrer le plus tôt possible sur la base de données puisque c'est la date de rentrée sur la base de données qui compte. C'est-à-dire que s'ils cotisent aujourd'hui le 8, je le rentre sur la base de données, la protection juridique, s'ils la demandent immédiatement, elle démarre demain le 9. En cas de demande de l'adhérent le 9, nous enverrons notre fichier à Mobilité Club Service et s'il n'est pas enregistré le 8, ils refuseront le dossier, d'où l'importance de réaliser l'inscription sur la base de données le plus rapidement possible.

6) Contrat de vente : obligation d'être membre adhérent ou membre honoraire, possibilité de membre temporaire

(Intervenant : Marie-Madeleine COUTURIER). Au niveau des sorties, vous êtes habitués maintenant à faire des contrats de vente pour vos adhérents. Mais si vous souhaitez que des équipages non membres de votre club puissent vous rejoindre sur un circuit,

vous avez toujours la possibilité de les accepter avec un contrat spécifique qui est tout simplement un contrat de vente avec une adhésion temporaire (prix minimum 28 € plus ce que détermine le club concerné). C'est-à-dire que la personne a parfaitement le droit et a tous les avantages qui sont accordés habituellement aux adhérents classiques, mais uniquement pour la durée du voyage en question. Ceci étant, pour ces gens qui viennent vous rejoindre sur une sortie, ça peut être un appel du pied pour qu'ils deviennent adhérents pour toute l'année. Les 28 € déjà payés à la FFACCC ne seront pas à régler de nouveau pour une adhésion annuelle. Et ça, je pense que ça peut être intéressant de leur faire voir ce qu'est un club, la convivialité qu'il peut y avoir à l'intérieur. Donc vous avez toujours cette possibilité. Ce qu'il faut savoir, c'est que si vous emmenez quelqu'un dans votre véhicule, ce n'est pas une adhésion temporaire qu'il faut. C'est un équipage que nous garantissons. Donc vous voulez emmener votre cousin avec vous lors d'un voyage, ça ne pose pas de problème. Sur le contrat de vente, vous mettez son nom. Il n'y a pas d'obligation de le faire adhérer en supplément puisqu'il est dans votre véhicule. C'est la différence entre accepter quelqu'un dans son véhicule et accepter quelqu'un avec son propre véhicule.

On parle des membres adhérents ou des membres honoraires. A savoir, depuis l'année dernière, nous avons créé au niveau de la FFACCC une nouvelle sorte de membres, une nouvelle sorte d'adhérents. C'est-à-dire les gens qui n'ont plus de camping-car. Ils étaient chez vous à une période. Et puis, ils ont vendu leur camping-car parce qu'ils ne peuvent plus conduire, par exemple. Mais ils voudraient bien venir à la Galette des Rois, Ils voudraient bien venir participer à votre Assemblée Générale pour pouvoir manger avec vous. Et donc, ces gens qui n'ont plus de camping-car se trouvent un petit peu mis à l'écart et c'est dommage. Donc nous avons créé cette possibilité pour les anciens adhérents, vous direz classique, de continuer à vivre avec votre club.

Donc vous avez la possibilité, dans vos statuts ou le cas échéant votre règlement intérieur, d'incorporer cette nouvelle catégorie d'adhérents (membres honoraires : voir l'article 3-3 du règlement intérieur de la FFACCC). À ne pas confondre avec les membres d'honneur, qui sont en général d'anciens présidents à qui on veut donner un titre honorifique. La cotisation FFACCC est la même que pour les autres adhérents et ils bénéficient de tous les avantages FFACCC tels que la PJ pour leurs autres véhicules, les réductions chez les 1100 partenaires, la revue Vadrouille, la chasse au trésor, etc.

Les présidents ont accès sur le site de la FFACCC directement aux statuts ainsi

qu'au règlement intérieur de la Fédération. Un autre cas de figure : votre club organise une réunion d'information, ou il organise un repas de fin d'année, vous conviez des personnes hors du club, et dans ce cas vous n'avez pas besoin de faire de contrat d'adhésion temporaire. Il s'agit de « portes ouvertes » et il faut le spécifier dans le contrat de vente. Dans ce cas il n'y a pas de déplacement avec les camping-cars.

7) Protection Juridique : point sur la nouvelle formule (Intervenant : Marie-Madeleine COUTURIER).

Nous avons constaté qu'il y a eu des petits soucis avec notre assureur Mobilité Club Service qui a envoyé à un certain nombre de nos membres des cartes d'adhésion puisque chaque adhérent FFACCC adhère à Mobilité Club Service pour avoir la protection juridique. Et ce sont des cartes de 2024 qui ont été envoyées fin 2025. Nous les avons contactés. Il s'agit d'un « bug » matériel.

Nous sommes en train de rechercher un autre courtage pour la protection juridique. Peut-être que d'ici la fin de l'année, vous aurez des modifications qui seront apportées. On ne peut pas en dire plus aujourd'hui, on attend les contrats. J'ai reçu une proposition, mais avant d'examiner plus avant la proposition, je veux voir les conditions générales. Je ne veux pas vous embarquer dans quelque chose qui ne serait pas correct et qui serait surtout moindre que ce que nous avons.

8) Bilan de la protection juridique (Intervenant Géralde MARTIN).

En 2025, il y a eu 28 dossiers ouverts, 8 dossiers terminés et 20 en cours.

En 2024, il y a eu 18 dossiers ouverts, 15 dossiers terminés et 3 en cours.

En 2023, il y a eu 24 dossiers ouverts et tous sont terminés.

Il reste encore un dossier ouvert en 2018 qui est toujours en cours. Il est en cours car l'adhérent indique que l'on ne s'occupe pas de lui. Lorsque je contacte la protection juridique cette dernière indique qu'il ne suit pas les conseils qui lui sont adressés. Il a entamé la procédure juridique avant de faire l'expertise. L'affaire suit son cours...

En cas de problème, il faut faire un courrier recommandé avec AR pour acter le problème, puis il faut faire un historique. Il faut savoir que c'est la FFACCC qui souscrit les protections juridiques. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas passer directement par Mobilité Service Club, mais par la Fédération.

Il y a un problème que l'on a découvert cette année. Il s'agit des vols dans les véhicules en rapatriement. Lorsque pour une raison « X » votre camping-car doit être rapatrié, il faudrait impérativement enlever les objets de valeurs afin d'éviter qu'il fasse l'objet d'un vol. Vous pouvez également établir une liste que vous faites co-signer par la personne

qui prend votre véhicule en charge. Liste avec des photos de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule. En principe, celui qui fait le rapatriement, il fait les photos. Parce qu'il a peur qu'on lui impute des dommages qui ne seraient pas de son fait. Mais après, l'intérieur, il n'y a aucun témoignage, aucun document qui est fait.

Aparté du Président Patrick LABLANCHE :

« Il serait souhaitable de confectionner un petit carnet conseils en cas de sinistre notamment de ce qu'il faudrait faire pour protéger au maximum les affaires qui se trouvent dans le camping-car rapatrié. » Ce carnet pourrait ainsi être mis dans le « Vadrouille ».

9) Partenariat (Intervenant Érik COLOMBÉ). Érik COLOMBÉ étant absent pour raison familiale, l'intervenant est Patrick LABLANCHE.

Jean-Jacques RIOT se présente pour rentrer au comité exécutif. Actuellement il est trésorier de l'UCCF. Au niveau des partenaires, Bernard DESPIERRE lui a transmis la charge de rentrer tous les nouveaux partenaires dans le système informatique de notre site internet et surtout la géolocalisation. Actuellement nous sommes à 1040 partenaires. Lorsque l'on a repris les partenaires, il y a 3 ans, il y en avait 435. Ils se trouvaient dans une brochure.

Lors de vos voyages, si des gens vous disent qu'ils ne sont plus partenaires, envoyer un petit mot sur l'adresse « partenaire.ffaccc@gmail.com ». Érik Colombé qui est responsable de la commission, le reçoit, et il fait le nécessaire auprès de ces partenaires afin de savoir s'il faut le supprimer de la liste.

Il a été soulevé le fait qu'un club qui, réalisant une revue a des partenaires qui payent pour avoir un encart dans leur revue, se pose la question de savoir s'il ne serait pas mieux pour eux d'être partenaires directement avec la FFACCC du fait que c'est gratuit. Nous nous penchons sur le sujet et la commission va réaliser un courrier type pour ces partenaires afin d'expliquer notre démarche.

10) Déclaration du chiffre d'affaires 2025 et garantie financière (Intervenant Patrick LABLANCHE).

Contrairement à ce que certains pensent, la FFACCC ne s'immisce pas dans la gestion financière de ses clubs. Il s'agit simplement d'une obligation liée à la garantie financière. Lorsque les sorties de l'année sont terminées, il faut nous adresser un tableau Excel très simple, on va mettre sur le site de la fédération un exemple que vous pourrez télécharger sur ffaccc.info@gmail au niveau des présidents. C'est juste de renvoyer l'ensemble des sorties de l'année, le nombre de personnes, le chiffre d'affaires, s'il a été encaissé un mois avant, plus d'un mois avant, ou juste à la sortie. C'est juste pour pouvoir disposer d'un tableau au cas où notre ga-

rantie financière l'exigerait. Normalement, dans le contrat, c'est prévu.

11) Commission communication, Le Monde du Camping-Car. Vadrouille, point sur les médias, proposition d'unification tarif club aux différents salons, chasse au trésor etc. Intervenant Roland GUEBEY :

J'attends vos contributions, en particulier lorsqu'un club change de président. Merci de me transmettre vos informations afin que je puisse mettre à jour « Vadrouille ».

J'aimerais également que certains — ou même tous, pourquoi pas — rédigiez des articles pour le journal. Vous avez tous certainement quelque chose à partager : le récit d'un voyage, une expérience, un sujet qui vous tient à cœur, des situations qui posent problème ou, au contraire, des réussites.

Bref, n'hésitez pas à faire vivre Vadrouille en y apportant vos témoignages et vos idées. On va essayer d'apporter de nouvelles rubriques et de les rendre un peu plus intéressantes.

La FFACCC est partenaire avec la revue le Monde du Camping-Car. Nous avons une page dans chaque journal dédié à la FFACCC. A ce jour, c'est toujours Jean-Pierre RUELLE qui gère cette page-là et déjà depuis un certain temps. Il est actuellement toujours au club de l'UCCF. Il n'a plus de camping-car mais il continue de s'occuper du Monde du Camping-Car. Lorsqu'il y a un nouveau club, il demande que ceux-ci fassent un petit article pour présenter le club. Jean-Pierre souhaite passer la main. Il a déjà demandé à plusieurs reprises si quelqu'un accepterait de prendre le relais pour la rédaction des articles concernant le monde du camping-car.

Il a également contacté l'ensemble des clubs : trois ont répondu. Deux d'entre eux ont indiqué ne pas avoir de volontaire, ce qui est déjà appréciable puisqu'ils ont pris le temps de répondre.

Le troisième a indiqué un « peut-être », qui reste pour l'instant en suspens. Nous allons tenter d'y donner suite, mais la recherche d'un remplaçant demeure ouverte, qu'il s'agisse d'un membre du comité exécutif ou non.

L'unification des cotisations

Lors de certaines manifestations spécifiques, ou lors d'opérations de promotion telles que le Salon du Véhicule de Loisirs, il serait souhaitable d'appliquer un tarif unique pour l'ensemble des clubs.

En effet, au salon VDL de cette année, j'ai constaté à quel point il était difficile d'expliquer aux futurs adhérents vers quel club se diriger. Au moment de leur présenter les options, nous sortons la liste des 32 clubs de la Fédération, et l'on s'aperçoit que chacun propose une cotisation différente. Cela rend la présentation confuse et complique la compréhension des écarts de tarifs.

Pour simplifier les échanges et offrir une meilleure lisibilité aux visiteurs, il serait donc pertinent d'unifier le montant de la cotisation uniquement dans le cadre de ce Salon et de manifestations ciblées, en le fixant à 38 € pour tous les clubs.

Pourquoi 38 € ? : Ce montant correspond au tarif le plus bas actuellement pratiqué, celui de l'UCCF. En se basant sur ce repère, nous pourrions proposer un prix uniforme pour l'événement, ce qui serait beaucoup plus cohérent et attractif que de présenter une multitude de tarifs différents.

Il suffirait alors de préciser qu'il s'agit d'un tarif d'appel, valable uniquement pour l'année en cours et limité à la manifestation concernée.

La chasse au trésor :

Elle est organisée par la fédération en partenariat avec « Les Villages étapes », il y en a 78 en France.

Vous en avez entendu parler ou vous allez en entendre parler puisque le Monde du Camping-Car et Camping-Car Magazine semblent a priori nous suivre sur cette opération.

Il a été dissimulé dans un des 78 Villages Étapes, un camping-car (modèle réduit) contenant 3 Louis d'or. Les louis d'or dans le camping-car sont des répliques. Les vrais louis d'or sont chez un Commissaire de justice.

Pour participer, il faut être adhérent de la FFACCC depuis au moins six mois et trouver dans chaque lettre d'information mensuelle les indications qui vous mettrons sur la piste.

Le 08/11/2025 à 12H10, la séance est levée pour une pause déjeuner.

Le 08/11/2025 à 14H10 la séance est reprise

12) Commission voyages (Intervenant Jean-Claude MOUFFLE).

On va parler des sorties ouvertes. Depuis environ deux ans on a instauré la Lettre d'Information des sorties qui est adressée à chaque adhérent de la Fédération. Elle paraît à peu près vers le 15 du mois, cependant quelquefois, je ne peux faire autrement si je suis pris et je la fais le 20.

Dedans, vous trouvez les sorties qui sont ouvertes à la FFACCC, notamment en début d'année c'est là qu'il y en a le plus, on tourne entre 15 et 18 sorties en début d'année et après, il y en a de moins en moins. Là, ça va commencer parce que là, je viens d'en recevoir.

Quand vous m'envoyez un dossier, une sortie, je contrôle le contrat de vente. Avant, je contrôlais les programmes et le contrat de vente et comme il y avait un peu n'importe quoi, maintenant, je ne m'occupe plus du programme, c'est vous qui m'envoyez les sorties, c'est à vous de vérifier sur le programme si tout est correct, s'il ne manque

rien, parce qu'il arrivait des fois que le point de rassemblement n'était pas marqué.

Le Contrat de Vente donc, vous l'envoyez en PDF les trois quarts du temps, c'est une copie, donc je ne peux pas travailler dessus. S'il y a quelque chose qui ne va pas, je vous le retourne en vous mentionnant exactement ce qui ne va pas et c'est à vous de le remettre comme il faut et de me le retourner. En Word, ce serait plus facile et éviterait les va et vient.

J'ai reçu, il n'y a pas longtemps deux sorties dont une qui est sur la Hollande avec le contrat de vente d'un voyageur THELLIER. La FFACCC ne prend pas les contrats de vente d'un voyageur. Il faut que vous le transposiez sur un contrat de vente de la FFACCC.

À part du président Patrick LABLANCHE :

Je vous rappelle que sur le R.I. de la FFACCC, il est bien précisé que lorsque vous faites une sortie avec un voyageur professionnel, il faut distinguer si c'est le club qui encaisse ou si c'est le voyageur en direct.

Voici une information pour les présidents de clubs. Cap Orca a mis au point des voyages, genre road trip, mais spécifique pour les clubs. C'est-à-dire qu'ils vous vendront tout clé en main, y compris les roadbooks. Il vous reste juste à faire le voyage, c'est votre club qui l'organise réellement, qui accompagne. Et eux, ils ne mettent pas d'accompagnateur ce qui permet de descendre le coût. Ils sont donc en train d'étudier afin d'avoir des tarifs préférentiels, notamment en fonction du nombre de personnes qui partent. Il est évident que plus il y a un nombre élevé de participants moins le prix l'est.

À part de Roland GUEBEY : Je voudrais rajouter quelque chose par rapport au contrat de vente dans Vadrouille. Quand vous envoyez des contrats de vente dans Vadrouille, c'est Jean-Claude qui me les fait passer. Évitez d'avoir le filigrane de la FFACCC dessous ils seront bien plus lisibles sans ce filigrane.

Pour ce qui est du programme de la sortie, si vous l'envoyez en PDF, arrangez-vous pour qu'il fasse une page, et seulement une page. Si vous l'envoyez en Word, mettez le texte et les photos à part afin que l'on puisse faire en montage, car retirer des photos de Word et les remettre correctement en page, c'est très difficile.

13) Avancée de l'opération extension à nos conditions générales de vente en cas d'annulation de voyage du fait du véhicule

(Intervenant Marie-Madeleine COUTURIER). On a avancé sur le sujet, j'ai réussi à trouver de l'aide pour s'occuper de cette extension garantie. J'avais besoin de plusieurs personnes. Une pour enregistrer les extensions en question, une autre qui puisse déterminer techniquement si c'était une panne véritablement non prévisible ou si c'était comme un manque d'entretien comme des freins qui n'avaient pas été vérifiés et qui lâchent au bout de 100 km. J'avais besoin



également de quelqu'un qui puisse gérer de façon comptable avec les clubs les frais non remboursables par les prestataires comme par exemple une traversée nominative en ferry. Effectivement, c'est au point et normalement ça devrait pouvoir commencer au début de l'année prochaine. Vous aurez en temps utile les éléments, le mode d'emploi pour pouvoir permettre à vos adhérents d'obtenir cette extension.

Cette extension n'est pas une garantie d'assurance, c'est réalisé de façon interne à la FFACCC. C'est-à-dire que le cadre dans lequel vous indiquez les modalités de l'annulation de voyage resteront exactement les mêmes que celles que vous avez l'habitude d'utiliser mais en plus vous aurez une petite ligne sur le contrat de vente disant je prends ou je ne prends pas l'extension annulation de voyage. Cette extension sera applicable uniquement en cas de problème mécanique, vol ou accident du véhicule parce que dans la très grande majorité des cas, les contrats que vous pouvez avoir en annulation de voyage par votre carte bleue, banque, mutuelle etc. ne fonctionnent que pour des raisons de maladie, décès, mais en aucun cas pour un problème de véhicule.

Cette extension de garantie fonctionne dès la signature du contrat de vente du voyage. Si vous le signez par exemple 6 mois avant le départ, la garantie commence 6 mois avant. Il est évident que si c'est une panne ou un sinistre qui n'est pas très grave, ça peut être réparé avant la date de départ et aucune intervention de la FFACCC ne se justifiera. Par contre si ça vous arrive 15 jours avant sans réparation possible ça sera pris en charge par la FFACCC.

Le coût de cette extension de garantie correspond à deux pour cent du montant du voyage. Si le voyage coûte 3000 € pour un équipage, le montant à régler pour l'extension sera de 60 €.

14) Point sur les activités du CLC

(Intervenant Marie-Madeleine COUTURIER).
UNI VDL est le syndicat des constructeurs,

de la DICA (Fédération Nationale des Distributeurs de Véhicules) qui est le Syndicat professionnel de la distribution, de la réparation et de la location de véhicules et matériels de loisirs (camping-cars, caravanes, mobil-homes, remorques...).

Le CLC a été créé pour avoir la possibilité de lutter notamment mais pas exclusivement contre les municipalités qui édictent des arrêtés municipaux illégaux ou irréguliers. Ce qu'il faut savoir c'est que, dès lors que l'on assigne une commune devant un tribunal administratif pour faire abroger ou annuler un arrêté municipal il faut compter à l'heure actuelle entre 4 et 5 ans avant que ce soit plaidé. Les tribunaux administratifs ne sont pas des plus rapides bien évidemment et ça demande toujours du temps.

Ce que l'on essaye de faire c'est d'avoir déjà une discussion avec les municipalités soit dans un sens je dirais de bâton soit dans celui de la carotte. On essaye d'éviter le bâton en privilégiant la carotte. Le CLC fournit des guides à destination des municipalités pour qu'ils puissent savoir ce qui est dans la loi, ce qui ne l'est pas en se basant sur une notice interministérielle qui date de 2004 qui dit qu'un véhicule de la catégorie M1 comme sont tous les véhicules de transport de personnes de moins de 9 places, ont le droit de stationner en fonction du code de la route durant 7 jours et ce à tout endroit du domaine public. Ceci étant il y a des possibilités ponctuelles dans certains cas de réduire ce temps de stationnement ou de réduire le stationnement à certains endroits. Cela ne peut être fait que s'il existe un moyen de droit permettant de le faire et surtout une motivation. Dans la très grande majorité des cas les arrêtés municipaux n'ont pas de motivation ou des motivations insuffisantes, c'est dans ce cadre que les tribunaux administratifs demandent des abrogations. Entre abrogation et annulation il y a une toute petite différence mais qui a quand même son importance, dès lors que vous contestez un arrêté municipal dans les deux mois de sa

promulgation vous pouvez demander une annulation et c'est rétroactif dès lors que le tribunal accepte cette annulation. Si vous contestez plus de deux mois après ce ne peut plus être une annulation mais ce n'est qu'une abrogation et si le tribunal estime qu'il est irrégulier il ne pourra être qu'abrogé et les effets ne seront pas rétroactifs. Ce ne sera que du jour de la décision que le stationnement pourra être de nouveau autorisé. Ce n'est que lorsque nous sommes obligés d'aller devant les tribunaux que nous utilisons ce système. Il existe enfin, un employé au CLC, un seul qui se promène d'un bout à l'autre de la France pour aller visiter les lieux et puis aller toquer à la porte du maire en lui disant, écoutez, vous savez, là-bas vous avez mis des panneaux de stationnement interdit ils ne sont pas réguliers, vous devriez bien revoir votre copie, parce que si vous ne la revoyez pas, on va être obligés de se fâcher et vous risquez d'être appelé devant le tribunal. Alors vous avez beaucoup de petites communes qui pour éviter le tribunal demandent ce qu'elles peuvent faire ? Ça, c'est le cas le plus facile où il est possible d'expliquer les différentes possibilités qui sont offertes à la municipalité. Cependant, il y a des municipalités, notamment celles qui sont sur les côtes que ce soit du côté des Landes, en Bretagne, tout le long de l'Atlantique un peu dans la Manche et en Méditerranée, les camping-caristes sont mal vus par définition et vous voyez fleurir des panneaux d'interdiction de stationner.

Ceci étant, il n'y a pas que les panneaux, il y a aussi les barres de hauteur. Ce qu'il faut savoir c'est que celles-ci sont totalement illégales dans 99% des cas. Notamment quand elles sont pour baliser un parking étant donné que, selon le code de la route on en revient toujours au même, elles ne sont là que pour prévenir d'un danger en aval de l'endroit où elles sont installées. Or si elles balisent l'entrée d'un parking, il est évident qu'il n'y a pas plus de danger qu'en amont et c'est illégal. Normalement, tout à fait au départ les barres de hauteur n'avaient été mentionnées dans le code de la route que pour prévenir du danger des caténaires de la SNCF, et des ponts qui étaient trop bas pour laisser passer certains véhicules.

On a vu fleurir à plusieurs endroits en Bretagne, à deux périodes de l'année 2025 et jusqu'à maintenant, des panneaux publicitaires, je dirais discriminatoires au minimum, sinon diffamatoires pour les camping-cars. Le CLC est intervenu avec des menaces, bien évidemment de dénonciations et de plaintes devant les tribunaux répressifs. Et en 48 heures, ces panneaux publicitaires ont été retirés. En particulier, sur la dernière affiche qui a été posée, on voyait un camping-car de taille moyenne 4 ou 5 tuyaux énormes qui sortaient du camping-car, un minuscule bateau, une

minuscule voiture, et un petit bonhomme, tout ça en bord de mer, et avec des fluides qui sortaient des canalisations qui, a priori, venaient du camping-car. C'était donc totalement diffamatoire. Et il y a eu 3 panneaux, que l'on a pu rencontrer et qui ont été retirés dans les 48 heures. Pourquoi 48 heures et non pas 24 ? Parce que c'était, je ne sais plus, le 14 juillet ou un autre jour férié. Voilà une autre des actions du CLC. Donc si jamais vous rencontrez ce genre de choses, n'hésitez pas à faire remonter très rapidement à la FFACCC, directement et pas par l'intermédiaire de votre club, parce que ça demanderait trop de temps, car il faut là réagir rapidement.

15) CA de printemps 2026

(Intervenant Patrick LABLANCHE).

Le CA de printemps, c'est le conseil d'administration où ne sont présents que les Présidents de clubs ou leurs représentants et le comité exécutif. Là, les adhérents ne sont pas conviés.

Normalement, le CA de printemps aura lieu mercredi 8 et jeudi 9 avril 2026 à Rive d'Autisse, en Vendée.

Et pour des problèmes de coût, notamment de frais pour la FFACCC et également pour l'UCCF, le CA de printemps, sera suivi par l'Assemblée Générale du club UCCF les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 avril 2026. Pourquoi ? Parce que l'UCCF est un club créé par la FFACCC, et qui s'appelle normalement UCCF-FFACCC. Le bureau est constitué, maintenant de 6 personnes élues, à savoir le président, le secrétaire et le trésorier, un vice-président, un secrétaire adjoint, un trésorier adjoint.

Je vous rappelle que c'est le plus gros club de France, avec plus de 1000 adhérents, en moyenne, tous les ans, 1100, 1200. Donc, il y a un travail important qui est fait par les bénévoles de ce club, que ce soit secrétaire, trésorier, président, et ainsi de suite. Donc, ils avaient demandé de passer de 4 à 6, ce qui a été validé en Assemblée Générale. Comme il y a parité dans ce club-là au niveau du conseil d'administration entre les membres du bureau de ce club et les membres de la FFACCC, maintenant, ce sont 6 membres du comité exécutif de la FFACCC qui participent aussi à l'Assemblée Générale de

l'UCCF. Pour réduire les coûts de déplacement, on a émis l'idée de pouvoir faire le CA de printemps de la FFACCC et dans la foulée l'AG de l'UCCF. Cela permet aux membres du comité exécutif de rester sur place et de ne pas avoir de déplacements supplémentaires.

16) Point CA / AG et forum 2026

(Intervenant Patrick LABLANCHE).

A ce jour, nous n'avons aucune proposition de club, donc on attend vos propositions. En tant que président de la FFACCC, j'ai lancé plein de pistes, même à titre personnel, je me suis déplacé à Fréjus, on est dans le Var, au bord de la mer, on a un super emplacement, aucun de problème pour les camping-cars, tout est impeccable, sauf que c'est un hangar à avions, de 6000 mètres carrés. Alors quand je vois comment on est reçus ici, je ne peux envisager un CA / AG et le forum dans ce lieu.

On a peut-être une piste à Saint-Jean-du-Gard, où là, avec quelque chose de bien, on a vu avec Gérald MARTIN. Elle connaît bien, lorsqu'elle était présidente de l'UCCF, ils avaient fait une AG et ils étaient 150 Camping-Cars, mais il y a la place pour en mettre 200. En plus, ils nous mettraient le petit train à disposition, il fonctionnerait pour nous.

J'ai peut-être une proposition en Vendée, mais on attend. Il y a un club de la Vendée qui travaille dessus aussi. Et il y a également une proposition de Mireille qui recherche un lieu sur Nîmes.

À Saint Lô il y a un grand palais d'exposition, là il y a la place pour mettre les camping-cars. Il faut que l'on voit avec eux car ils ont dans la même période une manifestation. Pour l'instant c'est en cours d'étude.

17) Point CA / AG et forum 2027

(Intervenant Patrick LABLANCHE).

Nous avons des difficultés à trouver un lieu pour 2027, nous n'avons pas l'ombre d'une proposition. Donc, les clubs, je vous demande de réfléchir et éventuellement de faire des propositions.

Il faut que vous sachiez qu'il y a toute un référentiel sur le site Internet. Il y a une feuille de route pour vous aider à organiser avec la FFACCC un forum.

18) Site Internet et base de données

(Intervenant Bernard DEPIERRE).

Je vais commencer par vous parler de la page Facebook de notre fédération. Les clubs ne l'utilisent pas assez.

Je pense qu'il pourrait-être intéressant pour les clubs qui ont une page Facebook que vous vous mettiez « AMIS » avec le site de la FFACCC comme ça il aura directement vos publications qu'il pourra relayer sur notre site. Cela pourra augmenter notre communication.

Pour votre information je résume les tâches du président d'un club, d'une association ou d'une amicale de la FFACCC : Il faut compléter sur la base en ligne (Base en ligne : <https://ffaccc-gestion.com/>) dans les onglets dédiés.

- Mise à jour Fiche de son Club : Coordonnées adresse, téléphone, e-mail, photo du Président, nom du Vice-Président, éventuellement celle du 2ème Vice-Président et la cotisation annuelle du club.

- Création des accès à la base (lui seul est Administrateur). Peut attribuer 2 types de comptes à ses collaborateurs : Gestionnaire ou délégué (Tableau des accès ci-contre)

- Inscription des Adhérents au fur à mesure de leurs adhésions (Prénoms obligatoires, pas de virgule), une attention particulière devra être respectée lors de l'inscription des adresses email. Délégation possible au secrétaire ou trésorier en tant que Gestionnaire.

- Dans l'onglet «Sorties du Club» créer toutes les sorties et inscrire les participants avant le début de celles-ci (NB: la diffusion des coordonnées des participants est possible uniquement avec leur aval).

Un petit rappel en lien avec la création des accès à la base. Dans l'accès à la base, vous avez une aide qui vous permet de savoir à tout moment, à l'endroit où vous êtes sur la base, Elle vous décrit tous les accès qu'ont l'administrateur, le gestionnaire et le délégué. Informations à communiquer pour mise à jour du site de la FFACCC et éléments disponibles pour la gestion des clubs, associations ou amicales sur le site <https://www.ffaccc.info/> :

- Envoyer à sites.ffaccc@gmail.com les mises à jour de la présentation de son Asso-



ciation ou de son Club, les coordonnées du Président, les bulletins d'adhésion et réadhésion, l'agenda des sorties (si vous avez un site internet, un lien de renvoi sur celui-ci sera déposé).

- Accès à la page «Réservée aux Présidents» (accès par mot de passe annuel reçu du responsable du site) où sont stockés les statuts, le Règlement Intérieur, les CR des CA et AG de la FFACCC, les dates des prochaines réunions, les feuilles de route pour l'Organisation des CA, AG et Forum, les documents d'Aide aux sorties et les documents de gestion des Associations ou Clubs

Relations du président d'un club, d'une association ou d'une amicale avec la FFACCC :

- Participe au CA (ou il délègue) et à l'AG de la Fédération.

- Lors des votes, chaque club ou association a un nombre de voix au prorata du nombre d'adhérents.

- 100 adhérents = 1 voix.
- 100/250 adhérents = 2 voix
- + 250 adhérents = 3 voix

- Virement de la cotisation de la FFACCC et de la Protection Juridique : -- Le 3 de chaque mois en indiquant le N° de son Club.

- Déclaration début décembre à la Fédération du chiffre d'affaires des sorties pour Atout France établissement qui délivre l'immatriculation voyages (délégation possible au Trésorier).

Je vous rappelle aussi que vous avez la possibilité de faire des visioconférences. On n'est pas limité dans le temps. Vous pouvez faire une réunion 3-4 heures ou 5 heures, il n'y a pas de problème. Donc, lorsque vous voulez faire une visioconférence, vous m'envoyez un mail ou sur l'adresse du site. Et vous mettez le jour, l'heure. Et moi, je prévois la réunion et je l'ouvre à un moment donné, un quart d'heure avant. Et après, dès qu'il y a quelqu'un qui se connecte ou deux, moi je me déconnecte et vous faites tranquillement votre visioconférence. Je ne participe pas à la visio.

19) Salon VDL du Bourget 2025

(Intervenant Jean-Claude MOUFFLE).

Cette année, le salon est revenu au Bourget, puisque pendant deux ans, il était à Villepinte. Il faut reconnaître qu'à Villepinte, ce n'était pas folichon pour nous. Cette année, au Bourget, ça a été nettement mieux.

Alors, je voudrais déjà commencer par les cartes d'invitation. Cette année, c'est la première année où je n'ai pas proposé de carte d'invitation parce qu'il nous en restait à chaque fois. Il fallait savoir que je commandais et payais les cartes par paquet de 100 et des fois, si j'en avais 216, il m'en restait 84 à bazarder. Donc, le salon a mis en ligne une billetterie où vous pouvez commander directement vos billets. Cette année, les billets étaient à 4,50 euros en tapant un code

au lieu de 9 euros. Et étant donné qu'on est passé quand même partenaire avec le salon VDL, on va essayer de faire mieux l'année prochaine.

Concernant les adhésions, on en a fait 96 cette année. C'est mieux que les années précédentes. Il faut remonter à peu près à 2018 où on en a fait un petit peu plus. Il y a eu sur les 96 adhésions, 68 pour l'UCCF et 28 pour les clubs. Ça représente quand même 70% pour l'UCCF. C'est pour ça qu'on vous a expliqué qu'un tarif unique vous permettrait de participer davantage, d'avoir davantage d'adhérents.

Surtout que lorsque l'on prend les fiches de l'UCCF les adhésions sont un peu sur toute la France.

L'année prochaine, le salon se déroulera du samedi 26 septembre au dimanche 4 octobre 2026.

Aparté du président Patrick LABLANCHE

On peut juste rajouter que jusqu'à Villepinte, nous avions une salle de conférences. On pouvait faire des conférences en permanence pendant le salon et tous les jours. L'avantage de faire ces conférences d'une durée d'une heure, ça nous permet de nous positionner, de présenter la FFACCC et de dire à quoi on sert, de répondre aux questions générales des gens. Derrière, on avait facilement 2, 3, 4 personnes qui venaient pour adhérer.

C'est UNI VDL qui organise le salon. Etant en bons termes avec la directrice, on a vu avec elle et, l'année prochaine nous aurons une salle de conférence.

Notre participation au salon VDL du Bourget nous coûte très cher. Alors, ce n'est pas l'emplacement, lequel est offert, mais il faut payer le stand en lui-même, l'électricité et l'hébergement des bénévoles qui viennent. On rembourse les kilomètres des bénévoles qui viennent exclusivement pour le salon. On offre le repas à l'ensemble des participants au début du salon ainsi que le dernier jour.

Tout ça, c'est un ensemble, c'est un coût, il ne faut pas regarder la rentabilité mais plutôt la visibilité. Là, on ne peut pas parler de notion de rentabilité, parce que si on multiplie par les montants encaissés, on n'est pas gagnant du tout.

20) Questions diverses

(Intervenant Patrick LABLANCHE).

Il y a exactement 12 questions de la part du club Nord Picardie. Alors, je vous explique, nous avons déjà eu cette discussion hier avec l'ensemble des présidents et des représentants des clubs.

Patrick LABLANCHE : Donc, je vous pose la question à tous. Est-ce que vous voulez qu'on reprenne l'ensemble des questions avec tous ceux qui votent ? Est-ce que vous voulez qu'on reprenne l'ensemble des questions ? Ou non ? Par contre, il y a Dominique qui est concerné. Dominique, est-ce qu'il y a eu une ou deux questions que tu voudrais quand même qu'on aborde ?

Représentant le CCCNP : Comme de toute façon, je n'aurai pas les réponses exactes à ce qu'on a demandé. Il y a ces questions-là, mais il y a d'autres questions qui restent en suspens sur les courriers qu'on a faits avant. Je pense qu'on va arrêter là pour aujourd'hui.

Réaction de la salle : Une certaine lassitude vis-à-vis de ces récriminations...

Patrick LABLANCHE : Très bien. Mais, Dominique, je vais quand même te dire, au niveau du comité exécutif nouveau, puisqu'on va en voter un nouveau, il va y avoir du monde en plus, on va reprendre vos questions et au niveau du comité exécutif, on va vous répondre dans la mesure où il y a vraiment une réponse qui est peut être apportée.

Représentant le CCCNP : Ce qui est dommage, c'est d'attendre aujourd'hui pour avoir cette réponse-là. On aurait préféré l'avoir bien avant et d'avoir des discussions comme on a eu des discussions hier. Ce n'était pas une lettre, c'était une note de préoccupation avec un certain nombre de propositions. Propositions qui ont été... Alors, on ne va pas recommencer le débat d'hier, mais il ne faut pas le chauffer quand même. Propositions qui ont été complètement ignorées. Et j'en arrête là parce que je ne veux pas continuer. J'en ai un peu ras-le-bol de ces conneries.

Patrick LABLANCHE : Donc là, OK, débat clos.

Je voudrais savoir si vous avez étudié le télépéage pour les poids lourds ?

Alors, effectivement, jusqu'à présent, quand on nous posait la question du télépéage pour les poids lourds, nous répondions systématiquement, il n'y en a pas, sauf avoir un numéro de SIRET (code Insee permettant l'identification d'un établissement ou d'une entreprise française). Ça, c'est la règle.

Mais il existe en Allemagne « TOLL-TICKETS » « <https://tolltickets.com/fr/tariffs/> » une société privée.

Il s'agit d'un badge valable pour 3 pays au choix, que l'on achète qui coûte de 5,90 € à 17,90 € en fonction des pays où l'on désire se rendre. Une commission par trajet est aussi facturée.

Il y a des frais d'activation de 9,90 € pour la formule « voyageur fréquent » à 16 € « paiement à l'utilisation ».

Autre système : Pay-as-you-go (Paiement à l'utilisation) Activation : €16.00

Frais de service : (sur les montants de péage bruts) 4% - Par mois utilisé : €5.90

Fréquent Traveller (Voyageur fréquent)

Activation : €9.90 - Frais de service : (sur les montants de péage bruts) 3%

Abonnement annuel : €13.90

Sur les autoroutes en France, la réglementation pour les péages est :

Classe 1 – Véhicules légers

Types de véhicules : berline, coupé, cabriolet, break, monospace, petit utilitaire, 4x4. Véhicule tractant une remorque dont la hauteur totale hors chargement est inférieure ou égale à 2 mètres et le PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Classe 2 – Véhicules intermédiaires

Types de véhicules : grands utilitaires, camping-cars, pick-up avec cellule habitable, véhicule de classe 1 tractant une caravane ou une remorque dont la hauteur hors chargement ou accessoire est comprise entre 2 et 3 mètres et PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Classe 3 – Poids lourds, autocars et autres véhicules à 2 essieux

Hauteur supérieure ou égale à 3m ou PTAC supérieur à 3,5t.

Types de véhicules : poids lourd, autocars et autre véhicule à 2 essieux, petits poids lourds dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes, camping-car de plus de 3 mètres de haut.

Classe 4 - Poids lourds et autres véhicules à 3 essieux et plus

Hauteur supérieure ou égale à 3m ou PTAC supérieur à 3,5t.

Types de véhicules : ensemble roulant ayant une hauteur totale supérieure ou égale à 3 mètres ou ensemble roulant avec un véhicule tracteur d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes.

Classe 5 – Motos, side-cars et trikes

Types de véhicules : moto, side-car, quadricycle, trike (sont autorisés les trikes d'une puissance > 15 kW, dont le poids à vide dépasse les 550 kg (article R421-2 du Code de la Route).

Le permis B à 4,250 T, c'est pour bientôt ?

Les nouvelles règles européennes permettront bientôt aux détenteurs du permis B de conduire un camping-car de 4250 kg au lieu de la limite actuelle de 3500 kg. Cette mesure concerne spécifiquement les camping-cars, les véhicules aménagés pour l'usage de loisirs, ainsi que certains véhicules destinés aux services d'urgence et aux énergies alternatives.

La directive (UE) 2025/2205

du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2025 relative au permis de conduire (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX:32025L2205>) dans son article 6 – Catégories de permis de conduire au paragraphe ii) – catégorie B :

« Les États membres peuvent également exiger à la fois une formation et la réussite d'une épreuve de contrôle des aptitudes et des comportements.

À condition que cette formation ait été suivie ou que cette épreuve ait été réussie, ou les deux, conformément à l'annexe V, et sans préjudice des règles en matière de réception par type applicables aux véhicules concernés, les automobiles de

cette catégorie peuvent être : une autocaravane dont la masse maximale autorisée excède 3 500 kg sans dépasser 4 250 kg, y compris couplée à une remorque, si la masse maximale autorisée de l'ensemble n'excède pas 5 000 kg... »

Reste à savoir quand et comment sera transposée cette directive européenne au niveau de la France.

Cette possibilité ne sera cependant ouverte qu'à la conduite de camping-cars affichant un PTC supérieur à 3.500 Kg et inférieur à 4.250 Kg sur la carte grise.

Après l'épuisement des points à aborder et des questions diverses, le président clôture la séance 09 avril 2025 à 16 H 35.

Le président de séance
Patrick LABLANCHE



Le secrétaire de séance
Daniel SIMON



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 08 NOVEMBRE 2025 A BELLEY (01)

Patrick LABLANCHE, président de la Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars ouvre la séance à 16 H 20.

Conditions de vote pour l'AGO : (vote à main levée ou à bulletin secret ?)

Il est demandé aux présidents de clubs ou à leurs représentants de décider s'ils sont d'accord pour un vote à main levée.

Contre : 00 - Abstention : 00

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité.

1) Rapport moral du Président : (Vote)

« J'ai été énormément, sinon critiqué, au moins attaqué par différents clubs, je parle de clubs, pour ne pas citer les personnes elles-mêmes, mais directement attaqué par les clubs en tant que personnes physiques. Donc, je rappelle à tout le monde que le poste que j'occupe de président n'est qu'une émanation, je suis le

représentant du comité exécutif et même si parfois des décisions ont pu être prises pour lesquelles je n'étais pas d'accord, et bien j'ai dû me plier aux décisions de la majorité.

Donc ce n'est pas uniquement Patrick LABLANCHE en tant que tel qui prend quelques décisions que ce soit. Quand on vire un club, quand on vire un adhérent ou quoi que ce soit, la décision est toujours prise au niveau du comité exécutif. Les reproches qui me sont faits personnellement sont barbaux, c'est même plus que pesant. A la longue, je vous assure que quand on passe du temps, comme je le fais avec mon épouse qui s'occupe de la comptabilité de la FFACCC, on est deux à bosser pour la fédération, on n'accepte plus ces reproches malvenus.

Je vous signale que je passe du temps, comme tous mes collègues d'ailleurs autour de la table. Il y a d'abord le C.A. de

printemps, et puis après, le salon du Bourget, auxquels il faut être présent. Ensuite c'est ici le forum des voyages. Et puis de temps en temps, certains clubs ont besoin de nous.

Donc, de tout ça, il faut en tenir compte. Alors, comme je le disais hier, mais je le rappelle à tout le monde, j'ai un camping-car que j'ai acheté d'occasion il y a 5 ans avec 47 000 kilomètres. Aujourd'hui, j'en ai 145 000 à mon compteur.

J'ai fait 100 000 kilomètres en 5 ans. Attention, ce ne sont pas les 100 000 pour la FFACCC. Mais sur les 100 000 que j'ai faits il y en a au moins un tiers pour la FFACCC. Donc, je veux que vous compreniez ça dans le rapport moral du Président, c'est que le Président, il en a un peu ras-le-bol. Alors, hier, messieurs et mesdames les présidents présents et représentants des clubs, je vous ai mis mon mandat entre les mains.

Hier, lors de la réunion des présidents et représentants, j'ai posé la question de confiance. Est-ce que vous souhaitez que je reste président de la FFACCC oui ou non ? Oui je reste, non je m'en vais. Il y a eu, pour ainsi dire, l'unanimité pour que je reste votre président.

Ceci est mon rapport moral.

Par contre, je lance la balle, je le dis, aujourd'hui au niveau du comité exécutif, il ne semble pas forcément qu'il y ait quelqu'un qui souhaite prendre la relève. Mais j'aimerais bien que tout le monde le sache et en tienne compte dans les échanges qu'on peut avoir. Parce qu'il est toujours dommageable de toujours me solliciter : « oui ! Patrick LABLANCHE, j'ai envoyé à Patrick LABLANCHE. » Non je réponds : vous avez envoyé au Président du comité exécutif qui a relaté à tout le comité exécutif. Ça, c'est important. Je veux que

ça soit dit. Donc, aujourd'hui, je suis toujours dans le comité exécutif.

J'ai failli le quitter il y a peu de temps. A la demande de tous mes collègues qui m'ont dit que je ne pouvais pas partir comme ça. Et ils ont eu raison, je ne peux pas abandonner la FFACCC comme ça sur un coup de tête parce que l'on fait beaucoup de travail avec toutes les équipes qui sont là, avec tous les bénévoles, non seulement du comité exécutif, mais de toutes les commissions que je remercie et qui bossent énormément. Vous ne vous rendez pas compte de tout ce qui est fait en back-office pour que la FFACCC continue à tourner qu'elle tourne bien et qu'on essaie de faire avancer tous les dossiers.

C'est énorme le travail qui est fait, et ce n'est pas moi qui fais tout le travail. J'en fais une petite partie, mais tous mes collègues en font énormément avec moi. Donc, je vous dis, j'ai encore un an.

Dans un an, il faudra que je sache si je me représente au comité exécutif ou non. Si vous me posez la question aujourd'hui, je réponds non.

Mais je suis très clair. « Je souhaite que tout ce que je viens de dire soit acté ».

Vote du rapport moral du président

Nombre d'opposition : 00

Nombre d'abstention : 01

Le rapport moral est approuvé à la majorité

2) Situation financière et compte de gestion

La situation financière de la FFACCC ainsi que le compte de gestion, sont les deux sujets abordés et développés au cours du conseil d'administration.

3) Rapport financier :

Par le vérificateur aux comptes. Présenté par Jean Paul SILVESTRI. (Vote pour chacun des deux points précédents)

Pour le contrôle des comptes annuels tels qu'ils viennent de vous être présentés, les vérifications ont été effectuées par rapprochement systématique entre les pièces justificatives, les écritures comptables et les relevés bancaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du comité exécutif et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Ces éléments me permettent d'affirmer que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de cet exercice.

Par conséquent, je vous propose de donner quitus au trésorier et au comité exécutif pour leur gestion comptable et financière de la FFACCC

Vote du rapport du vérificateur

Nombre d'opposition : 00

Nombre d'abstention : 00

Approuvé à l'unanimité

Vote du quitus

Nombre d'opposition : 00

Nombre d'abstention : 01

Approuvé à la majorité

4) Renouvellement du vérificateur aux comptes (Vote)

• Monsieur Jean-Paul SILVESTRI accepte de se représenter au poste de vérificateur aux comptes.

Vote du vérificateur aux comptes

Nombre d'opposition : 00

Nombre d'abstention : 00

Le renouvellement du mandat de Jean-Paul SILVESTRI est approuvé à l'unanimité.

5) Renouvellement et candidature au Comité exécutif

Membres du comité exécutif devant renouveler leur mandat :

• Daniel COLLOMBET (renouvellement pour 3 ans)

Nombre d'opposition : 01

Nombre d'abstention : 00

Elu à la majorité.

• Bernard DEPIERRE (renouvellement pour 1 an)

Nombre d'opposition : 00

Nombre d'abstention : 00

Elu à l'unanimité

Deux nouveaux membres se présentent au comité exécutif (mandat de 3 ans) :

• Jean-Jacques RIOT

Nombre d'opposition : 00

Nombre d'abstention : 00

Elu à l'unanimité

• Patrick MOURRAUT

Nombre d'opposition : 00

Nombre d'abstention : 00

Elu à l'unanimité

6) Quitus sur les travaux des commissions :

Partenariat, Salon Forum, Vadruille, Protection juridique, Communication, voyages, informatique.

Vote du quitus sur l'ensemble des commissions :

Nombre d'opposition : 00

Nombre d'abstention : 00

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17 H 40, le 8 novembre 2022

Le président de séance
Patrick LABLANCHE



Le secrétaire de séance
Daniel SIMON




NOUVEAU

Itineo Cozi PM740



**Vos aventures
commencent ici,
avec le PM740.**



- 7,40 m de longueur
- Nouvelle ambiance et nouvelle carrosserie extérieure
- Grand salon avant
- Jusqu'à 4 places carte grise et 4 places couchages :
 - Lit central arrière
 - Lit pavillon électrique intégré 2 places

GRUPE
RAPIDO



Découvrez toutes nos
nouvelautés sur itineo.com

 **ITINEO**
COLLECTION 2025

LE FORUM DES VOYAGES À BELLEY DANS L'AIN FUT LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DES CAMPING-CARISTES



Le parking

Avec 32 clubs et 3000 équipages répartis sur toute la France la Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars se porte bien.

Pendant quatre jours du 7 au 10 novembre la Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars a posé ses bagages à Belley et plus précisément sur le site de

l'Intégral afin d'y tenir son Assemblée Générale et son Forum des Voyages.

Pour ce rendez-vous « en terre bugiste », plus d'une centaine d'équipages avaient répondu à l'invitation du Camping-car Club Alpes Mont-Blanc

Tous les ans nous nous retrouvons dans un endroit différent de France. Ce dimanche après l'inauguration

du salon par les organisateurs et Jean-Yves Hédon premier adjoint et conseiller départemental, les participants ont pu découvrir le forum consacré aux voyages, les visiteurs

pouvaient ainsi organiser leur prochain périple et obtenir tous les conseils nécessaires pour partir au Maroc, en Europe, ou à la découverte d'une région française.



Les exposants



Les exposants



La remise des prix du concours photo



Le tirage de la tombola



La petite brocante



Derrière le bar



SERVITED
ÉQUIPEMENTS VÉHICULES DE LOISIRS
WWW.SERVITED.FR

SERVITED, VOTRE
ÉQUIPEMENTIER PARTENAIRE
POUR VOS VÉHICULES DE
LOISIRS

21 Chemin des Pierres
31150 BRUGUIÈRES

contact@servited.com
05 32 26 00 26



- SUSPENSIONS PNEUMATIQUES 
- VÉRINS DE NIVELLEMENT 
- CHAUFFAGE AUTONOME 
- CLIMATISATION DE TOIT 
- CAMÉRA DE RECUL ET 360° 
- ALARME 
- ÉNERGIE EMBARQUÉE 
- RÉFRIGÉRATION 

NOS PARTENAIRES










Le Président en pleine forme

Avec plus d'une trentaine d'exposants, entre batteries au lithium, accessoires en tous genres comme le four solaire vainqueur du concours Lépine en 2014, voyageurs, loueurs de vans ou encore la sensibilisation aux ramassages des déchets, chacun a pu découvrir les dernières nouveautés du monde du camping-car.

Au grand plaisir de tous, les soirées furent festives et gourmandes et les animations nombreuses, parmi elles notons le résultat du concours photos, la tombola et bien sûr le départ de la chasse au trésor permettant à un adhérent de la FFACCC de découvrir un camping-car modèle réduit contenant trois Louis d'or cachés dans un des 78 villages adhérents de Villages Étapes notre partenaire.



Orchestre, les Marcel Mazout

Après ces journées riches en festivités, une trentaine d'équipages se sont regroupés pour continuer leur périple dans les Pays de Savoie par la prolongation entre lacs et montagnes.

Rendez-vous est pris pour 2026 en souhaitant la présence de tous les Clubs et de leurs adhérents.

Roland Guebey

Responsable communication À table



Le Madison fait toujours recette



Le staff 3 CAMB

LE 3CV FÊTE SES 1 AN RETOUR SUR 2025, UNE ANNÉE INTENSE

Le 3 CV est un Club dans la mouve

Le club 3 CV vient de souffler sa 1ère bougie avec 100 adhérents (derrière un adhérent se cache souvent un couple). C'est donc près de 200 personnes qui partagent aujourd'hui les valeurs du Club. Ce dernier a un rayonnement national avec un bureau composé de 11 membres vivant dans différentes régions. Ceci est possible grâce aux nouveaux outils de communication. Le Club s'est structuré en mode nomade. En 2025, le Bureau a œuvré sur la raison d'être du Club : Découvertes, partages, amitié et aventures à travers



des voyages variés sans se prendre la tête ! Il a proposé 20 voyages en France et à l'étranger, certains ouverts à la FFACCC. Il a aussi réalisé 3 grands rassemblements comme le forum de présentation des voyages, la célébration de la création du Club et le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Sans la FFACCC, rien n'aurait été possible !

Tout ce chemin a été possible grâce à la FFACCC qui a su soutenir le 3 CV en apportant ses conseils juridiques mais aussi en offrant un panel d'outils adaptés aux besoins d'un club de camping-caristes. Le plus a été la possibilité d'utiliser le Zoom de la

FFACCC en illimité pour nos réunions de bureau à distance et d'ouvrir les voyages à l'ensemble des adhérents de la FFACCC ce qui a considérablement enrichi les groupes. Nous avons fait de belles rencontres !

La parole de Véronique Serres présidente :

Nous avons tout gagné en rejoignant la FFACCC, Fédération regroupant uniquement des clubs de camping-caristes composés de Bénévoles. Merci à Patrick Lablanche, Marie Madeleine Couturier, Bernard Dépierre et à l'ensemble de l'équipe pour leur aide.



Zoom sur un voyage ouvert à la FFACCC

qui a connu un vif succès. Tout d'abord avec sa thématique « les grandes voiles du Havre » manifestation à rayonnement

national, le voyage a été ouvert aux adhérents de la FFACCC et s'est déroulé sous le soleil. La gastronomie normande : du poisson à la crème en passant par les harengs saurs, le trou normand au Calvados et la Bénédicte et l'impressionnante Côte d'Albâtre (Le Havre, Etretat, Fécamp, Veules les Roses et Veulettes sur Mer) ont séduits les participants.



Le mode de vie du camping cariste qui se dit libre et sans contrainte n'est pas incompatible avec l'esprit d'un club : 10% de nouveaux adhérents pour 2026

La question du recrutement de nouveaux adhérents est posée ! Comment faire venir de nouveaux camping-caristes dans un club de camping caristes aux cheveux d'argent, quels sont les attentes des jeunes retraités et des actifs ... ? Les premiers contacts montrent que les camping caristes souhaitent entrer

en club pour réaliser des voyages à l'étranger pour la sécurité. Sur ce volet le 3 CV n'est pas en reste. En 2026 sont programmés des voyages en Belgique, en Suisse, au Maroc, en Albanie et en Roumanie. En 2027, la Belgique sera re-programmée, l'Andalousie, l'Albanie, une Ile italienne, l'Irlande et la Forêt

Noire en Allemagne. Mais l'esprit d'un club n'est pas que cela, le fait d'avoir « un chez soi à roulettes » permet à la fois de conserver son intimité, son indépendance et de partager des moments avec des amis. Nous ne sommes pas les uns avec les autres H24. Le club est également très attaché aux moments conviviaux avec des

personnes qui n'ont plus de camping-cars, seules ou avec des problèmes de santé, on ne laisse personne sur le chemin : continuer à tisser du lien social c'est bon pour le moral ! Le prochain rendez-vous de ce type, est le week-end à la Bergerie du Doux Marais dans le Calvados fin février 2026.



Communiquer sur le CLUB un impondérable dans un monde où les réseaux sociaux sont omniprésents !

Le club cherche à se faire connaître, si le bouche à oreille est la porte d'entrée par excellence, la communication ne doit pas être négligée. En 2026, Le Club sera présent dans les salons, au Salon VDL au Parc des Expositions du Paris-Le Bourget, sur les différents canaux de communication, Vadrouille, le site web du club, et sur la chaîne TV. Le Club donne aujourd'hui une image dynamique.

<https://www.youtube.com/@clubcampingcarsvoyages>

Éric Delacourt, organisateur de voyages, chargé des outils promotionnels est doté d'un panel de savoir-faire impressionnant. Il est toujours prêt à donner un coup de main, il met aussi à profit ses talents techniques : imprimante 3D, Laser, petits objets promotionnels, albums photos animés... il touche à tout avec curiosité et plaisir. Depuis peu, il s'occupe également de la nouvelle chaîne TV du Club, qu'il fait vivre à son rythme, avec simplicité et envie de partager. Sans chercher à se mettre en avant, Éric contribue à donner au Club une image moderne et sympathique. Grâce à son travail discret mais constant, la communication avance, et le Club aussi — sereinement et avec bonne humeur !

Sans organisateurs de voyages, pas de Club : le 3 CV accompagnera les organisateurs en 2026 !

Sans eux pas de voyages. En 2026, notre formateur Rémi Simon les accompagnera toute au long de l'année pour leur donner les outils pour réaliser dans de bonnes conditions de voyages. L'implication d'un

ses pépites en capacité de fournir des informations sans réaliser de circuit, en passant par l'organisateur opérationnel qui a besoin d'un binôme pour la partie administrative, à l'organisateur aguerri autonome.



organisateur de voyages peut être à différents niveaux, de l'adhérent qui connaît bien sa région et

Ce panel de profils permet de compter aujourd'hui 30 organisateurs. Même si ce chiffre est important il faut continuer à entretenir la vocation car organiser un voyage représente un lourd investissement et la cadence de réaliser un voyage tous les 2 ans, permet aux organisateurs de participer aux autres voyages du Club.



Vous êtes tous conviés à visiter le site web du club 3CV et notamment le catalogue de voyage et à venir nous rejoindre.

Site : <https://clubcampingcarsvoyages.fr>

Préparer son voyage en camping-car avec France Passion : Astuces et conseils

France Passion est une excellente façon de découvrir nos régions en camping-car. Découvrez chaque terroir en faisant étape chez des producteurs locaux et en savourant les délicieux produits locaux.

Voici nos conseils et astuces pour bien préparer votre voyage à travers le réseau ! Emportez votre guide et votre appli France Passion partout avec vous !

Camping-caristes, vous faites dorénavant partie de la communauté France Passion ? Dès réception de votre guide, collez la vignette de l'année en cours sur le pare-brise de votre camping-car, elle vous ouvrira gratuitement les portes du Réseau France Passion. Emportez votre guide partout avec vous et munissez-vous de vos codes d'accès à l'application.

Repérez les lieux d'accueil à la ferme sur votre route

Vous avez votre prochaine destination en tête ? N'hésitez pas à repérer les étapes France Passion sur votre route ! Vous disposez pour cela d'un espace adhérent sur le site internet et l'application France Passion.

Trouvez vos étapes grâce à la géolocalisation ou à l'aide de filtres. Ils vous aideront à affiner votre recherche selon vos critères (région, type d'activité, événement, etc).

Inscrivez vos étapes France



Passion préférées en favoris Pour chaque étape, vous retrouverez des photos et avis des autres membres du réseau France Passion. Préparez votre roadtrip en les enregistrant dans votre carnet de voyage et calculer votre itinéraire. Vous

pouvez également inscrire directement les étapes en favoris dans l'application France Passion, afin de les retrouver à tout moment. Vérifiez la disponibilité des accueillants

Avant de vous rendre sur une étape, vérifiez que les

producteurs sont disponibles. Gardez à l'esprit que les étapes France Passion ne sont pas des campings et les hôtes peuvent avoir des heures d'ouverture limitée. Vous retrouverez ces informations ainsi que les principales consignes (nombre d'emplacements, gabarits, période d'accueil, etc.) dans le guide et l'application France Passion.

Partagez votre expérience avec les camping-caristes du réseau !

N'oubliez pas de partager votre expérience avec les autres voyageurs de la communauté France Passion ! Vous pouvez le faire en postant un commentaire et/ou des photos sur le site web de France Passion ou directement sur l'application.

Cela aidera d'autres membres France Passion à planifier leur voyage en camping-car à travers le réseau !





Découvrez les plus beaux sites touristiques en camping-car !

Que vous soyez intéressés par l'histoire, la nature, la gastronomie ou la culture, la France est un pays incontournable. Voici une sélection des plus beaux sites touristiques à découvrir lors de vos voyages en camping-car, avec France Passion.

Le Mont-Saint-Michel, en Normandie

Ce site historique et religieux est l'un des joyaux de la Normandie. Il est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une dizaine d'hôtes France Passion sont situés aux alentours du célèbre Mont-Saint-Michel. De quoi faire une étape gourmande et tranquille lors d'un périple en camping-car de la Bretagne à la Normandie !

Les châteaux de la Loire en camping-car

Chambord, le château de Chenonceau, le château d'Amboise... La Loire est célèbre pour ses somptueux édifices ! Avec France Passion, vous pourrez visiter ces sites incontournables en camping-car, découvrir la gastronomie et déguster les vins de Sancerres,

Touraine, Pouilly-Fumé, grâce à 160 étapes chez les producteurs et vignerons dans le Val-de Loire.

Les villages perchés de Provence

La Provence est réputée pour ses villages perchés pittoresques situés dans le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence, le Var, le Lubéron ou encore les Alpilles ! Profitez de vos visites à Séguret, Roussillon, Murs, Bonnieux, les Baux-de-Provence, Barjol, Moustier-Saintes-Marie (et bien d'autres) pour dormir en camping-car chez un producteur local. Vous saurez apprécier des lieux authentiques et les marchés locaux révélant une ambiance typiquement provençale !

Les Grottes de Lascaux en Dordogne

Les grottes de Lascaux sont célèbres pour leurs fresques préhistoriques, témoignage fascinant de l'Histoire ! Arrêtez-vous en camping-car chez les fermiers, artisans et dans les auberges membre du réseau France Passion. Loin de la foule, vous découvrirez les innombrables spécialités

du Périgord. Entre huile de noix, miel, foie gras, confit de canard, gésiers et truffes... Vous n'aurez que l'embarras du choix !

Le Pont du Gard

Considéré comme un chef-d'œuvre de l'ingénierie romaine, le pont du Gard est l'un des exemples les mieux préservés de ce type d'architecture dans le monde. Si vous êtes en vacances en camping-car dans la région du Languedoc-Roussillon ou en Provence, le Pont du Gard est un site touristique incontournable

à inclure dans votre itinéraire ! Vous goûterez au passage les fruits et légumes de saison (abricot, melon, fraise, asperges) et les vins et cépage locaux (Costières de Nîmes, IGP Coteaux du Pont du Gard) dans une adresse France Passion !

Les dunes du Pilat

Site naturel spectaculaire situé sur la côte atlantique, à environ 60 km à l'ouest de Bordeaux, les dunes du Pilat sont considérées comme les plus hautes dunes d'Europe. La vue depuis le sommet est époustouflante. Un endroit incontournable où se rendre lors d'un périple en camping-car à la découverte des vignobles de Bordeaux par exemple... avec encore de nombreuses étapes France Passion en chemin !

Cette liste n'est qu'un aperçu des nombreux sites touristiques incroyables que vous pouvez découvrir grâce à France Passion. N'hésitez plus à parcourir la France des terroirs en camping-car



Dans les coulisses d'AireServices, fabricant, installateur et gestionnaire d'aires de camping-cars.

Depuis 25 ans, AireServices, entreprise familiale installée à Concarneau, conçoit, fabrique, installe et gère des infrastructures pour accueillir les voyageurs itinérants : aires de camping-car, ports et haltes fluviales, parkings, mobilier urbain. Sa force : une chaîne de production entièrement internalisée. Du bureau d'étude au développement de logiciel, en passant par l'atelier de production, l'installation des équipements, la maintenance, jusqu'à la hotline usagers, les 50 salariés de l'équipe AireServices maîtrisent de A à Z l'ensemble de la chaîne de valeur.

Une stratégie qui permet à AireServices de proposer

des solutions matérielles et logicielles sur-mesure, pour développer et améliorer l'accueil touristique des territoires.

Des équipements aux déclinaisons quasi infinies

Bornes de distribution d'eau (vidange pour camping-cars, fontaines, douches de plage), bornes électriques, équipements de gestion d'accès (barrières de parking, interfaces de paiement, serrures connectées) ... « AireServices dispose d'une gamme de produits que l'on peut décliner dans des dizaines de versions. » explique Didier Gavairon, responsable de production chez AireServices.

A chaque nouveau projet,

le bureau d'étude dessine la maquette de l'équipement en partant d'un modèle existant ou de zéro. « Le design du matériel, sa matière et son esthétique, peuvent être complètement personnalisés et la fonctionnalité du matériel est évolutive. L'équipe dessine les perçages, adapte les sché-

mas électriques, les matériaux... » précise Yohann le Coz, responsable méthode chez AireServices.

Des composants produits majoritairement en Europe

Une fois le modèle validé et les plans dessinés, on passe à l'assemblage du matériel





dans l'atelier situé au siège de l'entreprise. Ecrans, prises, plexis, lecteur de QR code, boutons poussoirs, contacteurs, câbles... en moyenne **une centaine de composants par équipement** est nécessaire pour assurer le fonctionnement d'une borne.

« Les composants que nous utilisons sont à 90% européens. Les coques en inox qualité marine des bornes sont faites à Quimper. Le matériel en plexi pour le balisage est fabriqué en Anjou, la plomberie est fournie par un distributeur français, les disjoncteurs et les barrières viennent d'Allemagne. J'essaie de privilégier le local ce qui permet d'être très réactif. »

ajoute Didier Gavairon.

850 bornes produites en 2025

« Selon les projets, la production est entre l'artisanat et l'industriel. Les commandes peuvent aller de 1 à 300 équipements. Cette année nous avons par exemple produits 200 bornes de distribution d'eau et d'électricité en

2 mois pour le port de Fort de France en Martinique. » poursuit Didier Gavairon.

Le montage d'une borne dure entre 1 jour et une semaine selon sa complexité. « Toutes les bornes sont testées à la sortie de l'atelier pour vérifier leur étanchéité, les serrages, les systèmes électriques et électroniques et le bon fonctionnement. » complète Didier.

En 2025, 850 bornes ont

été assemblées et testées par les équipes d'AireServices.

Des solutions connectées

Une fois les bornes assemblées, 3 informaticiens sont chargés de configurer le logiciel qui assure leur fonctionnement. L'enjeu : assurer l'interconnexion des différentes bornes qui équipent un site. De nombreux tests de mise en situation sont effectués : transactions bancaires,

configuration des tarifs, fonctionnement des écrans, lecteurs de QR codes et de badges...

Qipeo, 1250 emplacements à portée de main

Conçus pour être évolutifs, de nouvelles fonctionnalités sont ajoutées tous les ans aux équipements pour répondre aux attentes de la clientèle et des usagers. Parmi les dernières innovations figure l'application Qipeo, spécialement développée pour les voyageurs itinérants. Elle permet de consulter les 1250 installations fabriquées par AireServices (aires de camping-car, campings, haltes cyclistes, ports et haltes fluviales, parkings véhicules légers), de réserver un emplacement à l'avance et d'activer les bornes équipées de Bluetooth avec un smartphone. L'application recense aussi les lieux d'intérêt et événements à proximité des aires avec une mise à jour des informations en temps réel.





2 200 fermiers, vignerons et artisans
vous invitent en camping-car !



© Adobe Stock



Le Guide des Étapes + version web + l'appli
Tarif amical FFACCC 32,90 € au lieu de 35,90 €, livraison incluse
france-passion.com

BON DE COMMANDE

Guide France Passion Edition 2026

MARS 2026 - MARS 2027

Tarif Amical FFACCC

☐ Je demande mon inscription sur la liste
des invités et je m'engage à respecter les
"Règles d'Or" de l'accueil France Passion*

☐ Je suis déjà "Invité(e) France Passion"
et souhaite renouveler mon adhésion

Mon N° de carte d'invité :

* à lire sur france-passion.com

Nom, Prénom

Adresse

Email

Mon club

Je règle **32,90 €** (au lieu de 35,90 €) par chèque bancaire à l'ordre de France Passion.

FRANCE PASSION - CS 10057 - 84202 CARPENTRAS CEDEX

Étapes réservées aux



100% autonomes (wc, eau, électricité, déchets...)



Un nouvel outil pour simplifier le voyage en camping-car

Qipeo, c'est quoi ?

Une application et un site internet www.qipeo.com. Tous deux recensent l'ensemble des installations de l'équipementier AireServices, situées en France et en Europe, accessibles aux voyageurs itinérants : campings caristes, campeurs, plaisanciers, cyclotouristes. Aires de camping-car, campings, ports et haltes flu-

viales, parkings : 1250 sites sont répertoriés et présentés sur Qipeo. Sur le site internet www.qipeo.com, tout comme sur l'application, il est possible de consulter le nombre de places disponibles en temps réel sur les aires, le prix du stationnement et des services, les points d'intérêts et l'agenda des sorties et événements aux alentours.



En téléchargeant l'application, des fonctionnalités supplémentaires sont disponibles : réservation d'un emplacement, paiement et activation des services par Bluetooth. L'application Qipeo est téléchargeable sur les stores depuis janvier 2026 et compte déjà plus de 75 000 utilisateurs.

Avec ces nouvelles fonctionnalités, l'entreprise concarnoise AireServices souhaite se positionner

comme le partenaire des voyageurs itinérants et du développement des territoires, aux côtés des collectivités et des propriétaires d'infrastructures d'accueil.

Téléchargez l'application sur Google Play Store ou sur App Store

Visitez le site www.qipeo.com

Qipeo
CONNECTÉ À VOS BESOINS

Téléchargez l'application des voyageurs itinérants

🔍 Consultez 📅 Réservez 📱 Activez

- ✓ Aires de camping-cars
- ✓ Campings
- ✓ Ports & haltes fluviales
- ✓ Haltes cyclistes
- ✓ Stationnements
- ✓ Points d'intérêts

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store



CHASSE AU TRÉSOR



Règlement du jeu

La Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-cars (FFACCC), ci-après désignée sous le nom « L'organisatrice », dont le siège social est situé : Espace Danton, 3 rue Danton, 92240 Malakoff, en collaboration avec La Fédération Française des Villages Étapes, 17 rue Martial Pradet, 87100 Limoges, organise un jeu gratuit (Chasse au trésor) sans obligation d'achat. Le jeu débutera le dernier jour du Forum des Voyages 2025, et se terminera lors du Forum des Voyages en novembre 2027.

Article 2 : Participants

Ce jeu gratuit sans obligation d'achat est exclusivement réservé aux Adhérents de la FFACCC à jour de leur cotisation. Sont exclues du jeu les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus, ainsi que toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du jeu ainsi que leur conjoint et les membres de leur famille : ascendants et descendants direct ou autre parents, vivant ou non sous leur toit.

Tout adhérent ayant découvert le trésor doit être à jour de ses cotisations à la FFACCC depuis au moins six mois.

« L'organisatrice » se réserve le droit de demander à tout participant de justifier les conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

Article 3 : Règlement du jeu

Il a été dissimulé dans un des 78 Villages Étapes, un camping-car (modèle réduit échelle : 1/64e) contenant 3 Louis



d'or. Le jeu consiste à retrouver ce camping-car factice ; celui contenant les Louis d'or ayant été déposé chez la SELARL CARASY & ASSOCIÉS, 84 avenue Gambetta, 74000 ANNECY.

Pour ce faire, il sera diffusé dans les lettres d'informations de la FFACCC que vous recevez par mail et que vous pourrez aussi consulter sur le site de la FFACCC (www.ffacc.info), un indice qui vous permettra d'avancer dans vos recherches afin de localiser l'endroit où est caché le trésor.

Le règlement du jeu est déposé chez la SELARL CARASY & ASSOCIÉS, 84 avenue Gambetta, 74000 ANNECY.

Le règlement du jeu sera consultable en ligne sur le site internet de la FFACCC (www.ffacc.info) et sur Vadrouille et pourra être adressé contre une enveloppe timbrée à tout adhérent qui en ferait la demande auprès de « L'organisatrice » ou du commissaire de justice SELARL CARASY & ASSOCIÉS, 84

avenue Gambetta, 74000 ANNECY.

« L'organisatrice » se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Le règlement modifié par avenant(s) sera déposé le cas échéant chez la SELARL CARASY & ASSOCIÉS, 84 avenue Gambetta, 74000 ANNECY.

Article 4 : Dépôt du lot

Le lot est déposé en l'étude de SELARL CARASY & ASSOCIÉS, 84 avenue Gambetta, 74000 ANNECY

Article 5 : Annonce du gagnant

L'annonce du gagnant sera publiée sur le site internet de la FFACCC et dans le numéro de Vadrouille suivant la date de la découverte du trésor.

Article 6 : Remise du trésor

Le camping-car contenant le

trésor sera remis au gagnant lors de Forum des Voyages qui suivra la date de découverte de celui-ci, en échange du camping-car factice. Si le gagnant ne pouvait pas assister, à la remise du lot, à défaut il pourrait venir le retirer en l'étude de la SELARL CARASY & ASSOCIÉS, 84 avenue Gambetta, 74000 ANNECY après convocation par lettre recommandée. Le lot restera à sa disposition pendant 15 jours. Après ce délai, il ne pourra plus y prétendre.

Le gagnant s'engage à accepter le lot tel que proposé sans possibilité d'échange notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit, ni transfert du bénéfice à une tierce personne. De même, ce lot ne pourra pas faire l'objet de demande de compensation.

Article 7 : Utilisation des données personnelles des participants

Les participants ainsi que le gagnant autorisent « L'organisatrice » à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques leurs coordonnées (nom, prénom et photos relatives au jeu) sur quelques supports que ce soit, sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque.

Conformément à la Loi Informatique et Liberté dans sa dernière version, ainsi qu'au règlement n° 2016/679 du parlement européen et conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), le participant peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, son droit à la portabilité des données, son droit d'opposition, ainsi que son droit aux

**Organisé par la FFACCC en collaboration
avec la Fédération des Villages Étapes**



retrait de son consentement en s'adressant par courrier à « L'organisatrice » dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

Article 8 : Propriété industrielle et intellectuelle.

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de toute partie des éléments composant le jeu, le présent règlement compris sont strictement interdits.

Toute marque, logo, texte, image, vidéo et autre signe distinctif reproduit sur le site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de lien hypertexte, sur la propriété exclusive de leurs titulaires sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et ce pour le monde entier. Leur reproduction non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

Article 9 : Responsabilité

La responsabilité de l'organisatrice ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit indépendant de sa volonté.

« L'organisatrice » ne saurait être tenue pour responsable des retards, pertes, vols, avaries des courriers, manque de lisibilité, des cachets du fait des services postaux. Elle ne saurait non plus être tenue pour responsable et aucun recours ne pourrait être engagé contre elle en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure (grèves, intempéries...), privant partiellement ou totalement les participants de la possibilité de participer au jeu et/ou le gagnant du bénéfice de son lot.

« L'organisatrice » ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus

pour responsables des événements incidents pouvant intervenir dans l'utilisation du lot par le bénéficiaire dès lors qu'il en aura pris possession. De même « L'organisatrice » ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou de vol de la dotation par le bénéficiaire dès lors que le gagnant en aura pris possession. Tout coût additionnel nécessaire à la prise de possession de la dotation est à l'entière charge du gagnant sans que celui-ci ne puisse demander une quelconque compensation à « L'organisatrice », ni aux sociétés prestataires ou partenaires.

Article 10 : Litige & réclamation.

Le présent règlement et régi par la loi française.

« L'organisatrice » se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur le résultat, sur le gain ou sa réception, un mois après la fin du jeu. Sauf en cas d'erreur manifeste, il est convenu que les informations résultant



Le coffret contenant les Louis d'or et le petit camping-car déposé chez Maître CARASY Chrystelle, Commissaire de Justice à Annecy

du système de jeu de « L'organisatrice » ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatives au jeu.

Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de la fin du jeu à « L'organisatrice » La Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-cars (FFACCC), Espace Danton, 3, rue Danton, 92240 Malakoff ou par mail à : contact@ffaccc.info. Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée. La participation au jeu entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Article 11 : Dépôt et consultation du règlement.

Le règlement du jeu est déposé auprès de la SELARL CARASY & ASSOCIÉS, 84 avenue Gambetta, 74000 ANNECY à laquelle a été confié le contrôle

du règlement et du bon déroulement de sa mise en œuvre.

Un exemplaire du présent règlement est disponible sur le site de l'organisatrice ainsi qu'en l'étude SELARL CARASY & ASSOCIÉS durant toute la durée du jeu à l'adresse suivante :

SELARL CARASY & ASSOCIÉS, Commissaires de justice, 84 avenue Gambetta, 74000 Annecy RCS Annecy 853 207355 - Téléphone : 04 50 19 82 50 - Mail : carasy@commissaire-justice.fr



Maître CARASY Chrystelle, Commissaire de Justice.

Offre N°1 Découverte

1 an d'abonnement / 12 numéros en version papier + DIGITAL OFFERT dont :

Le hors-série

«Le guide des accessoires»

+ Le hors-série «Tourisme»

= 43€

seulement au lieu de 70,10 € !
soit **39% de réduction !**



ou

Offre N°2 Guide ACSI



64€

au lieu de 103,15 €

1 an - 12 numéros
dont 2 hors-séries en version papier
+ DIGITAL OFFERT + le GUIDE ACSI 2026

soit
37%
de réduction

LE SERVICE EN PLUS

• Un dépanneur à votre service 24 h / 24 et 7 j / 7. • Envoi d'un dépanneur sur le lieu de la crevaison. • Prise en charge des frais de déplacement et d'intervention à concurrence de 153€ par sinistre. • Validité en France, Allemagne, Autriche, Andorre, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Italie, Grèce et Afrique du Nord.

L'assistance SOS Crevaison

Pour vous

12€
seulement

Valeur 25€

Rejoignez-nous sur
les réseaux sociaux :



www.lemondeducampingcar.fr

ABONNEZ-VOUS
EN UN
FLASH



BULLETIN D'ABONNEMENT - À renvoyer accompagné de votre règlement au :

LE MONDE DU CAMPING-CAR - Service Abonnement - 45 ave. du Général Leclerc 60643 Chantilly cedex - Tél : 03 44 62 43 79

Retrouvez toutes les offres d'abonnement sur : abo.lemondeducampingcar.fr

► Je choisis mon offre d'abonnement :

● OPTION 1

1 an - 12 numéros dont 2 HS en version papier et en version numérique pour **43 €** au lieu de 70,10 €.

● OPTION 2

1 an -12 numéro dont 2 HS + GUIDE ACSI 2026 en version papier & numérique pour **64 €** au lieu de 103,15 €

► Je choisis de régler par :

- ☐ Chèque bancaire à l'ordre de **LE MONDE DU CAMPING-CAR**
☐ Carte bancaire (Visa, Eurocard, Mastercard)

Pour un paiement par Carte Bancaire, rendez-vous sur votre espace client sur boutiquelariviere.fr/LMCVAD26A

Pour les premières connexions, merci de créer votre compte client.

► Mes coordonnées :

LMCVAD26A

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

CP* : Ville* :

Tel :

INDISPENSABLE POUR LE SUIVI DE MON ABONNEMENT

► E-mail* (en majuscules) :

.....

- ☐ Je souhaite bénéficier des offres promotionnelles du MONDE DU CAMPING-CAR.
☐ Je souhaite bénéficier des offres promotionnelles proposées par les partenaires du MONDE DU CAMPING-CAR.

CHASSE AU TRÉSOR

Les aventures de Paul, Christine et leurs enfants Rémi et Colette.

Episode B

Résumé de l'épisode A :

La chasse au trésor a été lancée au forum des voyages.

Avec un indice :

le trésor est caché dans un village étape !



Paul, Christine et leurs enfants Rémi et Colette étaient au Forum des voyages à Belley !



Paul : Les enfants, on va partir à la chasse au trésor !

Les 2 enfants : Ouaiiiiiissss ! Et qu'est ce qu'il y a à gagner ?

Paul : des Louis d'or!!!

Colette : maman pourra s'en faire des bijoux !!!

Christine : belle idée ma chérie !!!



Paul : avant , il faut qu' on les trouve !!!

Rémi : et ils sont où ?

Paul : dans un petit camping car, caché dans un village étape !



Les 2 enfants : et on n'en sait pas plus !

Christine : j'ai regardé la liste sur leur site, Il y a des villages étapes où se trouvent des monuments historiques, dans d'autres ce sont des spécialités culinaires, dans d'autres ...

Paul : alors avant de partir, réfléchissons ...



A SUIVRE

LE CAMP DU DOMAINE

Un site exceptionnel
pour des vacances
de rêve.

L'un des plus grands atouts du Camp du Domaine est sans conteste sa situation exceptionnelle en bord de mer Méditerranée. De nombreux emplacements de camping, situés directement au bord de l'eau, permettent un accès immédiat à la plage. Cela vous permet donc de rejoindre la mer et le sable, en quelques minutes seulement.

Chaque matin, un lever de soleil spectaculaire illumine l'horizon, dévoilant les îles d'Or, bijoux préservés du littoral varois et de la Côte d'Azur.



S'étendant sur 45 hectares de pinède, le camping 5 étoiles du Camp du Domaine propose une grande diversité d'emplacements, adaptés à tous les styles de vacances. Certains sont installés en hauteur sur la colline, offrant une vue plongeante imprenable sur la mer. D'autres, à l'ombre des pins ou dans la pinède sont plus ombragés, et offre une atmosphère paisible et fraîche.

Pour les amoureux de nature brute, le camping propose également des emplacements "Nature", sans eau ni électricité, situés au cœur d'un environnement authentique et préservé.

Ce qui rend le Camp du Domaine véritablement unique, c'est l'agencement naturel de ses emplacements, harmonieusement intégrés dans un paysage typiquement méditerranéen. Disposés en restanques, face à la mer ou aux collines verdoyantes, ils offrent à chaque campeur un cadre privilégié, propice à la détente.

Le Camp du Domaine s'engage pleinement dans la préservation de cette richesse naturelle, grâce à une gestion écoresponsable de ses espaces. Ainsi, les campeurs bénéficient d'un confort moderne tout en séjournant dans un cadre respectueux de l'environnement.

Avec une telle diversité d'emplacements, chacun trouve ici l'endroit parfait pour se ressourcer, que ce soit en famille, entre amis ou en couple.

CHASSE AU TRÉSOR

Les aventures de Paul, Christine et leurs enfants Rémi et Colette.

Episode C

Résumé de l'épisode B :

De retour du forum des voyages à Belley, Paul, Christine et leurs enfants Rémi et Colette décident de participer à la chasse au trésor ! Vers quel village ?

Avec un centre historique ou avec des spécialités culinaires ou avec les deux ?

Paul réfléchit...

Colette : alors papa tu en es où de tes réflexions ?

Paul : j'avance, j'ai déjà repéré tous les villages étapes et commencer à les classer

Colette et Rémi ensemble : mais papa, c'est bientôt les vacances de Noël ...On va où ?

Christine : oui, j'aimerais savoir parce que je dois préparer les vêtements !!!

Colette :

j'aimerais retourner à la montagne !

Rémi :

bof ! et pourquoi pas la mer, ? En hiver ce doit être joli !



Paul : ta soeur à raison, partons pour la montagne ! En plus il y a des villages étapes !



Christine : Alpes ou Pyrénées ? Je vais chercher des locations ...

Alpes

Pyrénées

Colette et Rémi ensemble :
maman ne fait pas comme papa ; réfléchis vite !!!



A SUIVRE



NOTRE STATION PREMIUM AL-KO UN SERVICE PREMIUM POUR VOTRE CAMPING-CAR

- Des conseils de qualité et le savoir-faire d'un professionnel de la suspension
- Montage de suspensions mécaniques ou totalement pneumatiques, de nombreux accessoires tels que vérins hydrauliques HY4, attelages, porte-motos, etc. directement chez le fabricant
- Géométrie et pesée du véhicule
- Entretien de votre véhicule : vérification des amortisseurs, contrôle de l'essieu arrière et du train roulant
- Salle d'exposition avec de nombreux produits en démonstration
- Stationnement possible à l'entreprise pendant l'intervention avec l'accès à une borne de service normalisée

Nous connaissons votre châssis au mieux : faites appel à nous !

AL-KO vous propose des solutions adaptées à vos besoins



Suspension avant ACS
confort routier amélioré



Suspensions pneumatiques AL-KO
confort et sécurité de 1^{re} classe



Vérins hydrauliques HY4
La stabilité où que vous soyez

ASTUCIEUX
La fonction
« pesée » sur
mobile

STATION PREMIUM AL-KO

365 rue des industries - Branges BP 99
71501 LOUHANS CEDEX

Tél. 03 85 76 35 30 | www.alko-tech.com | station.premium@alko-tech.com



CHASSE AU TRÉSOR

Les aventures de Paul, Christine et leurs enfants Rémi et Colette.

Episode D

Résumé des épisodes précédents :

Paul, Christine et leurs enfants Rémi et Colette décident de participer à la chasse au trésor ! Vers quel village ? Quelques jours de vacances à la montagne et en profiter pour avancer dans la recherche.

Colette et Rémi ensemble :

c'était bien les vacances dans les Pyrénées !

Paul : oui ! Du ski, et des visites !

Christine :

j'ai bien aimé la visite de

Martres Tolosane et les faiences !



Colette : moi ce que j'ai préféré c'est la croustade de Vic-Fezensac



Paul : mais on n'a rien trouvé pour la chasse au Trésor !

Rémi :

tu as raison papa. mais je me demande

si on lit bien les messages que l'on reçoit !

Il y a peut être des indices que l'on ne voit pas !!!



A SUIVRE

CHASSE AU TRÉSOR

Les aventures de Paul, Christine et leurs enfants Rémi et Colette.

Episode E

Résumé des épisodes précédents :

Paul, Christine et leurs enfants Rémi et Colette décident de participer à la chasse au trésor ! Ils n'ont rien trouvé dans les 2 villages étapes des Pyrénées en occitanie. Alors...

Christine : J'ai relu la description des 78 villages, sur le site Villages Etapes

Tous : Et alors ? Et alors ?

Christine : Dans les descriptifs il y a parfois le nom de la rivière qui coule dans le village.

Colette : Raconte maman !!!

Christine : Il y en a beaucoup, mais j'ai fait un petit jeu avec les noms de 10 rivières. Si vous trouvez les rivières vous trouverez les 11 villages

Rémi : Pourquoi 11 ?

Christine : A vous de trouver ! Chut !!!! Mais je sais que le trésor n'est pas caché dans ces 10 villages ...

Paul : alors on peut les supprimer ! Merci Christine

1 - Dans le Grand Est, souvent avec sa copine

2 - Homonyme d'un conflit

3 - Dormir comme

4 - Pas en Autriche

5 - Les maçons de ...

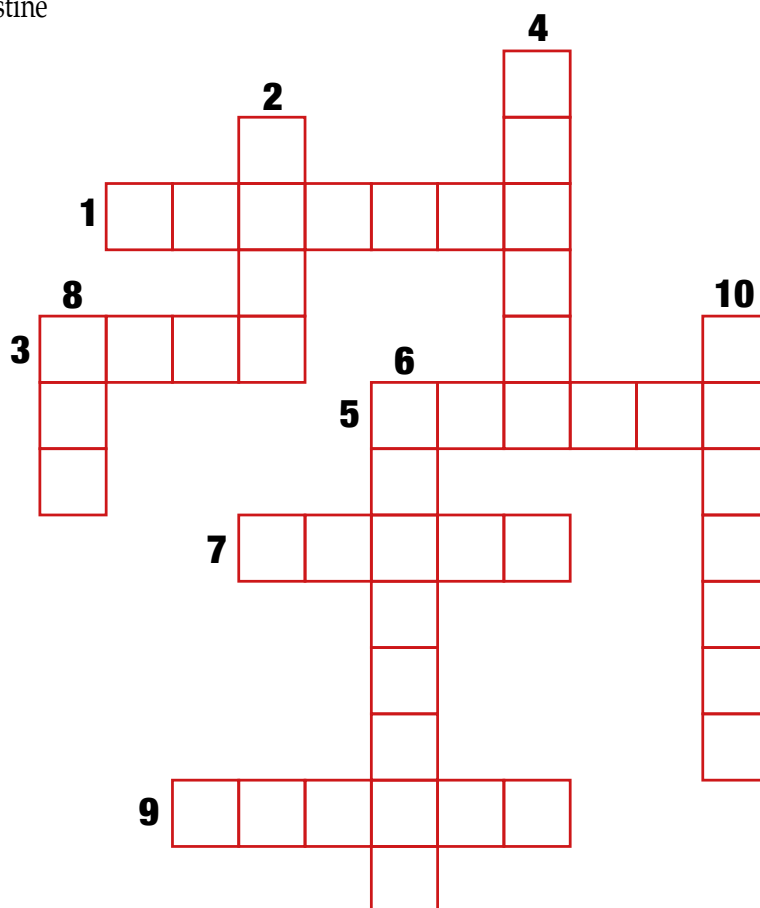
6 - Il n'y coule pas du cognac (2 villages)

7 - Célèbre pour ses taxis

8 - On le gagne ...

9 - Les 24 heures

10 - Comme une ville du Pas de Calais



A SUIVRE

CHASSE AU TRÉSOR

Les aventures de Paul, Christine et leurs enfants Rémi et Colette.

Episode F

Résumé des épisodes précédents :

Paul, Christine et leurs enfants Rémi et Colette poursuivent leurs recherches. Christine leur a proposé un jeu pour enlever des villages de la liste...

Christine :

alors vous avez trouvé les rivières et les villages ?

Les enfants :

pas facile !

Paul :

pas eu trop le temps avec mon travail.

Christine :

eh bien, je ne vous mets pas 20 sur 20 !

Rémi :

c'est marrant !

20 c'est comme l'A20

ou il y a

des villages étapes !

Paul :

oui, il y a même

le premier village étape !

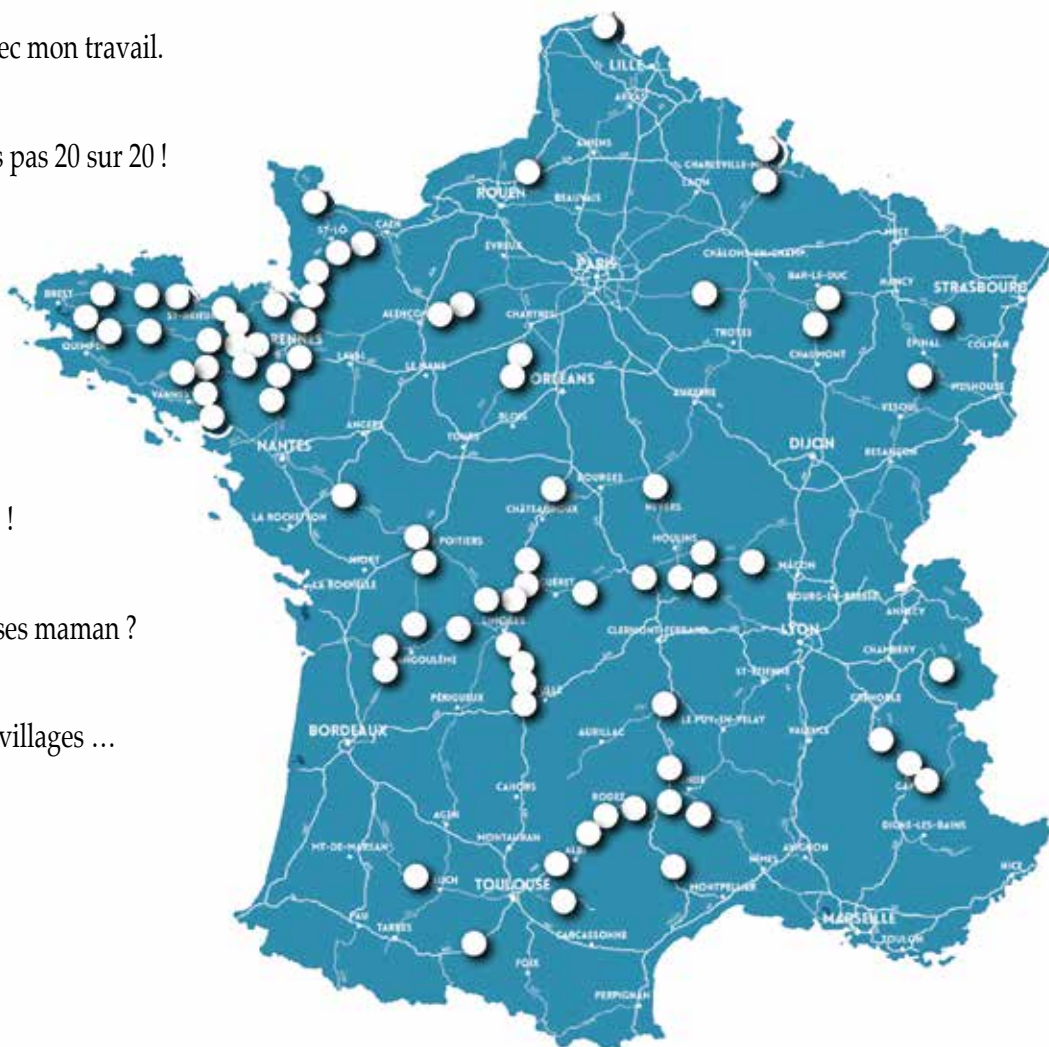
Colette :

qu'est ce que tu en penses maman ?

Christine :

je doute que ce soit ces villages ...

*Colorier
les Villages Etapes
que vous pouvez
déjà éliminer*



A SUIVRE



The screenshot shows the homepage of the FFACCC website. At the top is a navigation bar with links: Accueil, La Fédération, Clubs, Sorties Ouvertes, Evénements, Actualités, Réglementations, Stationnement, Tous nos Partenaires, Contact, Réserve aux Présidents, and Membres. Below this is a search bar and a Facebook link. The main banner features the FFACCC logo, a row of various motorhomes, and the text 'FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS ET CLUBS DE CAMPING-CARS' and 'UNIQUE FÉDÉRATION NE REGROUPANT QUE DES VÉHICULES DE LOISIRS'. Below the banner is a large image of motorhomes parked on a beach with the text '100% CAMPING-CAR'. At the bottom, there are four red buttons: 'La Fédération', 'Notre identité', 'Actions de la FFACCC', and 'Avantages FFACCC'. To the right of these buttons is a red box with the text 'La FFACCC: des adhérents directs + des Clubs = une Fédération'.

Il vous permet d'être informé sur :

- La fédération, ses actions, ses buts
- Les clubs et associations régionaux, nationaux ou de marques avec leurs coordonnées
- Les sorties qui sont ouvertes à tous les adhérents
- Les actualités par des infos publiées régulièrement
- La réglementation qui se rapporte à notre mode de loisirs
- La possibilité d'adhérer directement à la fédération avec l'UCCF
- La protection juridique
- Les actions du CLC (Comité de Liaison du Camping-car) pour défendre nos droits
- Nos besoins en termes d'aire de services
- 1045 partenaires dont 85 étrangers, nombre qui ne cesse d'augmenter.

Ils sont tous géolocalisés, un tuto est à votre disposition sur la page « Tous nos partenaires » à utiliser sans modération. Cette géolocalisation vous renseigne sur ses coordonnées, ses avantages accordés et permet de vous rendre directement chez l'un de ces partenaires avec la fonction

Vous avez la possibilité de :

- Télécharger notre revue Vadrouille

N'oubliez pas un simple clic :

www.ffaccc.info



BULLETIN D'ADHÉSION (VALABLE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2026)
PROTECTION JURIDIQUE DU 1^{ER} JANVIER 2026 AU 31 DÉCEMBRE 2026.

Nom du CLUB auquel j'adhère :

Mr. ☐ Mme. ☐

NOM :

Prénom :

Mr. ☐ Mme. ☐

NOM :

Prénom :

ADRESSE 1 :

ADRESSE 2 :

CP : VILLE : PAYS :

TEL. FIXE : PORTABLE :

E-MAIL : @

TARIF ADHESION 2026

Cotisation FFACCC : 28.00 €

Cotisation CLUB : € (Voir barème du CLUB)

Frais de dossier : € (Voir barème du CLUB)

TOTAL :

..... €

Fait à : le :

Signature de l'adhérent obligatoire

Règlement :

(Selon les conditions mentionnées sur le site du club choisi)

Liste clubs et informations : <https://www.ffaccc.info/clubs>

☐ Chèque : Banque : N°

☐ Carte Bancaire via HelloAsso :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des adhérents
Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée
et Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016, applicable au plus tard le 25 Mai 2018) les données recueillies seront
conservées pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, sauf en vue d'être
traitées à des fins historiques ou statistiques.

En vertu des dispositions relatives à la protection des données, vous disposez du droit de limitation du traitement ainsi que des droits
d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, et de portabilité de vos données personnelles.

Pour exercer l'ensemble des droits mentionnés ou pour toute question en lien avec le traitement des Données personnelles, vous pouvez
contacter, par mail, votre Président de club :

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr. Voyages N°IM075100248 - Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, Rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : contact@ffaccc.info site : www.ffaccc.info



IL ETAIT UNE FOIS....



Dés papy, c'était comment avant, le camping-car ?

- Avant, quand ?
- Oh ! voilà longtemps, euh ... voilà 50 ans
- Ah ah ! les années 70 !
- Oui
- Et bien à cette époque il n'y avait pas beaucoup de camping-cars ! On en voyait surtout l'été.
- Ils étaient comment ?
- en général c'était plutôt des camping-cars capucine, tu sais comme celui qui est sur les panneaux de signalisation ! Et puis il y avait des plus petits qui faisaient rêver comme les Combi Volkswagen, les James Cook.
- Et surtout il y avait beaucoup de camping-cars qui étaient aménagés dans des utilitaires. C'étaient des Peugeot J5, J7 ou J9, des Estafette ou des Goelette Renault, des Citroën Type H et bien d'autres.
- Un peu comme les fourgons aménagés ?
- Oui ! Mais à cette époque on disait camping-car ! Et on les aménageait soi-même.
- Pourquoi maintenant on dit « fourgon aménagé »
- Je ne sais pas, c'est bizarre, parce que ce sont quand même des camping-cars.
- Sans doute pour des raisons économiques !
- tu as sûrement raison
- Et il paraît que tu en as eu un ?
- Oui
- C'était quoi ?
- un Citroën type HY



Le camping-car de Papy

- Comme celui du Food Truck qui vient sur la place ?
- Exactement, mais il ne s'ouvrait pas sur le côté !
- Pourquoi tu avais choisi celui là ?
- il n'était pas très cher, il n'était pas très grand, 4,28m et il était un peu cubique donc assez facile à aménager. Et c'était un véhicule qui avait une bonne réputation de solidité. Par contre il consommait beaucoup d'essence, près de 12 ou 13 litres pour 100 km
- il roulait vite ?
- On arrivait à 80 - 90 km/heure ! Comme sur les routes aujourd'hui ! Mais pas dans les côtes ...
- Et c'était comment à l'intérieur ? Ça ressemblait à ceux de maintenant ?
- Oh non ! pas comme ceux dans lesquels tu es venue avec nous !
- Pour l'aménager, tu avais des plans ?
- oui il y avait des plans, des idées de bricolage.
- Sur Internet ?
- Oh non ! internet n'existait pas ! Il y avait une revue
- Le monde du Camping-car ?
- Non ! Ça s'appelait je crois « Le camping-car et le van »
- Il y avait aussi des vans ?
- Oui mais pas comme aujourd'hui. En général la carrosserie était repeinte avec des décors et à l'intérieur

souvent il y avait de la moquette et une chaîne Hi Fi . ce n'était pas vraiment pour des longs voyages.

- Alors raconte comment tu avais fait ?

- J'avais fixé un plancher et je l'avais peint. Sur les parois c'était de l'isorel peint également, avec derrière de la laine de verre et il y avait des petits placards. Derrière le siège du chauffeur il y avait un petit évier, un petit réchaud à gaz, le jerrican pour les eaux sales !

Et puis à l'arrière j'avais fait 2 coffres. Dedans il y avait des jerricans pour l'eau avec une petite pompe à pied. Sur les coffres il y avait des coussins en mousse. Et entre les coffres, c'était la table.

- Il n'y avait pas de lit ?

- Si bien sûr ! On baissait la table entre les coffres, on mettait les dossiers en mousse dessus et ça faisait un lit

- Et les toilettes ?

- Il n'y en avait pas ! On utilisait celles des campings ou.. la nature en faisant un trou !

- Et vous vous éclairiez comment le soir ?

- Comme il n'y avait qu'une batterie, on avait un camping gaz

- Evidemment il n'y avait pas de télé !

- Oui, à l'époque on s'en passait facilement. Et je ne sais pas s'il y avait des antennes et des postes adaptés à nos véhicules. Tu vois à cette époque là, quand on se garait on ne fermait pas tout de suite les rideaux et on ne mettait donc pas d'antenne ! Pas comme maintenant !

- Et vous aviez le droit d'aménager comme ça ?

- On ne se posait pas la ques-

tion. De toute façon on ne pensait pas à la limitation des 3,5 tonnes ! Il y avait beaucoup moins de contraintes à cette époque là ! Ou alors on ne les connaissait pas ! Et comme nous étions peu nombreux ...

- Avec un camping-car comme ça vous ne deviez pas aller très loin !

- Détrompe toi ! Nous étions très nombreux à partir à l'aventure à l'étranger

- A l'étranger !

- Eh oui ! sans GPS, sans téléphone mobile et surtout sans réseaux sociaux

- Comment vous faisiez ?

- Avec les cartes routières ma petite !

- Et pour passer la nuit ? Maintenant il paraît que l'on peut retenir des places dans des parkings ?

- Oui c'est choquant cette idée et pas dans l'esprit camping-car !

- Et pour payer ? Il n'y avait pas l'Euro

- Non et c'est vrai que maintenant c'est plus pratique en Europe !

- Alors ...

- Quand c'était possible on

achetait à la banque de l'argent du pays et puis il y avait les Travellers chèques

- C'est quoi ?

- Des chèques que l'on achetait et il fallait aller dans une banque pour avoir de l'argent local !

- Et si vous ne parliez pas la langue ?

- On se débrouillait très bien ! Sans traducteur puisqu'il n'y avait pas de téléphones mobiles ! Et parfois on rencontrait des gens qui parlaient le Français !

- Vous alliez partout en Europe ?

- Non car l'Europe était coupée en 2, Europe de l'Ouest - Europe de l'Est

- A oui ! J'ai appris ça en Histoire. Mais papy, encore une question

- Je t'écoute

- Le camping-car voilà 50 ans, c'était mieux ?

- Non ce n'était pas mieux, c'était différent ! D'abord on était plus jeunes !

- Ah oui !!!

- Nos véhicules étaient moins sophistiqués, moins confortables mais sans doute plus faciles à réparer. La grosse différence, c'était je crois, que l'on était beaucoup plus solidaires, plus aventuriers ! On voyageait seuls et on était contents quand on se retrouvait 2 ou 3 au même endroit ! On partageait nos aventures, nos trouvailles. du partage en vrai, pas avec des réseaux sociaux. Bref, c'était vraiment très différent !

- Et maintenant papy, qu'est ce que tu vas faire !

- Maintenant ? Je vais arrêter d'écrire !!!

Jean-Pierre Ruellé



BALADE AU BOUT DU MONDE

Amis camping-caristes, il est rare que je prenne la plume pour vous narrer une randonnée ou autre aventure quelconque... mais là, c'est un crime de ne pas vous inviter à participer à quelque chose de magique avec vue : la balade au Bout du Monde... et l'intérêt c'est qu'on en revient vivant et émerveillé.

Vous êtes du côté de Sixt-Fer-à-Cheval et vous grimpez par la route vers le Cirque à 6 km du village.

Deux options, le parking P4 pour Camping-car à la journée ou le petit camping de montagne, Le Pelly plutôt adapté aux tentes mais pas que... nous nous y sommes installés avec un intégral de 7 m et





nous avons adoré y passer quelques nuits. Lovés dans le cirque, au milieu de cette cathédrale de pierre, ça participe au

bonheur d'être là. On y retrouve son âme de campeur et ça donne de l'énergie pour la balade du lendemain.

Le Bout du Monde est à 4,6 km soit 1h30 de marche. Au total, prévoir 3 à 4h de balade facile Aller-Retour. Le dénivelé

est de l'ordre de 300 m. Rejoignez le parking et la table d'orientation. Cela permet de faire connaissance avec ce décor inou-





bliable et tellement imposant. Repérez le Pic de Tenneverge (2989 m) et le Mont Ruan (3040 m) ainsi que les cascades.

Après le restaurant-buvette, vous emprunterez le chemin qui longe le ruisseau du Giffre. Vous pénétrez dans la Réserve Naturelle de Sixt-Passy, la plus grande de Haute-Savoie.

Vous passerez la passerelle de la Samosse puis le Fond de la Combe.

Le Bout du Monde, c'est pour bientôt après une petite montée et juste avant d'attaquer la falaise... alors, retournez-vous... et admirez la vue sur la vallée que vous venez de remonter. C'est écrit, vous êtes à 1260 m d'altitude. C'est juste trop beau... !



On ne peut pas se perdre... au retour, vous pourrez faire quelques variantes, par exemple, passer à la buvette de Prazon. L'idéal est d'aller au Bureau du Tourisme ou de demander conseil autour de vous... vous ne serez pas seuls.

Il n'est pas nécessaire de voyager loin pour se faire plaisir... juste au Bout du Monde !

On a beaucoup aimé cette balade. Vous allez adorer... en tout cas, on l'espère. Bonne découverte !

Joël et Frédérique
Cocquerelle, 3CAMB





☎ 01 42 77 85 26
www.ami-reseau.fr
info@ami-reseau.fr



A.M.I. RÉSEAU

34 Rue de Picpus Bât. B2
75012 PARIS



Suspension pneumatique auxiliaire Arrière



DUNLOP Nouveau Compresseur BLUETOOTH
Application SMARTPHONE i-PHONE

Très facile à installer - sans manomètres



Options de gonflage :

- ▣ Valves avec support
- ▣ Manomètres avec ou sans panneau
- ▣ Rectangulaire ou Spécial tableau de bord
- ▣ Kit compresseur Haute Résistance
- ▣ Ou Kit Compresseur avec Réserve d'air



Aussi châssis FIAT et MERCEDES



AL-KO

Systèmes Hydrauliques pour stabilisation parfaite à l'arrêt



Télécommande
sans fil



Ressorts
renforcés
pour
l'Avant



CARSUPPORT
STABILISING LOAD SPRINGS

Ressorts renforcés
pour l'Arrière :
Ressorts auxiliaires
ou Ressorts de remplacement
Permanents ou Progressifs

Amortisseurs
KONI-FSD

Nouvelle technologie pour
X250/X290 développée aux
PAYS-BAS en collaboration
avec CARSUPPORT pour
l'Avant et pour l'Arrière



Commandez en ligne !

Matelas
camping-car.com

Sur rendez-vous
venez visiter
notre showroom



Réduction pour adhérents
avec le code FFACCC



CHOISISSEZ
VOTRE MATELAS POUR
des NUITS de RÊVE

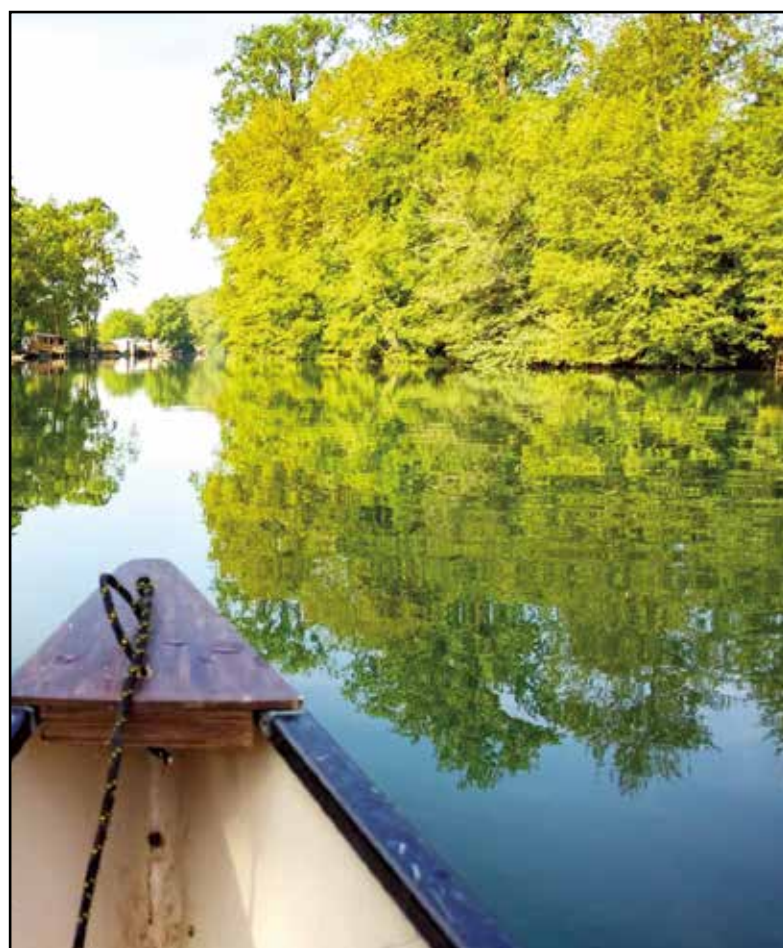
COMMANDEZ AUSSI
Sur-matelas, Drap housse,
protège matelas, isolateurs...

LIVRAISON à DOMICILE



**N°1 DU CONFORT
EN CAMPING-CAR**

www.matelas-camping-car.com
02 40 24 69 93 - 07 89 61 51 21



Vendée - Marais Poitevin un accueil privilégié aux rassemblements de camping-cars

Avec le développement du tourisme itinérant, la destination Vendée Marais Poitevin se positionne comme une destination de choix pour l'accueil des clubs et groupes de camping-caristes. Dotée d'infrastructures réceptives, d'une vie locale animée et d'entreprises spécialisées, la région répond parfaitement aux attentes de ceux qui souhaitent allier confort, découverte et convivialité.

Un accueil privilégié et structuré

À deux pas du bourg animé de Nieul-sur-l'Autise (commune de Rives-d'Autise), Petite Cité de Caractère située dans le Parc Naturel Régional du Marais poitevin, l'aire d'accueil de la Pajotière s'impose comme le site de référence pour l'accueil des grands rassemblements. Dans un environnement calme et accessible, l'aire d'un hectare peut recevoir jusqu'à 120 camping-cars et dispose de tous les équipements nécessaires (branchements électriques, eau potable, vidange des eaux noires



© OT Vendée Marais Poitevin

et grises et tri sélectif, à tarif préférentiel). Le stationnement sur l'aire de la Pajotière et près de l'aire de services du Vignaud est gratuit. Des salles de réunion modulables (de 20 à 200 personnes) sont disponibles à la location pour assemblées générales et moments conviviaux. Un accès facilité pour les bus touristiques, assure une logistique fluide pour les déplacements.

L'Office de Tourisme, partenaire incontournable pour un séjour

Véritable agence de voyage locale, l'Office de Tourisme Vendée Marais Poitevin ac-

compagne les groupes dans l'organisation d'un programme sur-mesure et clés en main : réservation d'une visite guidée, d'un restaurant, d'une balade en barque ou d'un vignoble, organisation d'excursions vers des sites majeurs comme le Puy du Fou ou La Rochelle etc., chaque programme est pensé pour transformer un rassemblement en véritable aventure collective.

Un territoire dynamique d'entreprises spécialisées

Le territoire concentre un réseau de professionnels reconnus pour leurs services de proximité, leur expertise technique et leur accompagnement des clubs : Garage Diva (vente, location et entretien de véhicules de loisirs), SG Auto (entretien, réparation de cellules, accessoires et pièces détachées), Franssen Loisirs (remorques, accessoires et entretien camping-cars, vans et

fourgons), Carrosserie Jeanneau (carrosserie, peinture et vitrages), Fleurette Constructeur (fabricant de camping-cars haut de gamme, visites d'usine pour les clubs) et Lucas Diffusion Loisirs (vente, location, réparation, accessoires et partenaire historique de la marque Fleurette-Florium) qui propose une offre commerciale* exclusive.

Grâce à un réseau d'acteurs engagés et des infrastructures adaptées, Rives-d'Autise et plus largement la destination Vendée Marais Poitevin offrent aux camping-caristes un accueil structuré, sûr et confortable, faisant de la destination une référence pour les clubs.

*-20% sur les accessoires disponibles en magasin (hors promotions déjà en cours), valable uniquement durant le séjour (rassemblement ou étape supérieure à 2 nuits) des camping-caristes à Rives d'Autise.



© S. Bourcier pour Vendée Expansion

Office de Tourisme Vendée Marais Poitevin

Tél. 02 51 69 44 81

vendee-maraispoitevin.com

Concours photos



Résultats du concours photo

La proclamation des résultats a eu lieu pendant le forum des voyages les 9 et 10 novembre 2025.
Les lots ont été remis aux adhérents présents pendant le forum



1 - Catherine LABORDE - Pays de Fayence
1 week-end de 3 jours offert par CAP OKADA



3 - Corinne ORSINI - UCCF
Coffret confiture offert par la Maison Michelet



5 - Gilles MAHIER - 3 CV
1 pot de Confiture et de Miel offerts par Confitures de Fattie

**Un grand merci à tous les participants,
et ne manquez pas de participer
à notre prochain concours**



2 - Jacqueline et Georges PELETIER - ACCNDS
Abonnement de 1 an offert par le Monde du Camping Car



4 - Sylviane Vincent - CCCEST
½ Champagne offert par Félix Des Lys



6 - Corinne ORSINI - UCCF
Parure de stylo offert par Confort Therme

Concours photos

Nouveau concours photo

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONCOURS PHOTO

La FFACCC organise un concours photo gratuit, ouvert à tous les adhérents à jour de leur cotisation.

THÈME DU CONCOURS

Les photos porteront sur la course au trésor. Toutes les photos seront les bienvenues qu'elles soient humoristiques, ou pittoresques, qu'il y ait des personnages ou non.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au concours est gratuite et implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert jusqu'à la parution du N° 70 de VADROUILLE du mois de septembre 2027

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Chaque participant-e peut présenter trois photos au maximum réalisées sur la période du concours, soit de mars 2026 au 15 août 2027.

Les photos devront être envoyées au format JPG, à l'adresse mail suivante : vadrouille.ffaccc@gmail.com

Préciser pour chaque photo :

Le nom et prénom du photographe son N° d'adhérent, son numéro de téléphone ainsi que son adresse mail. Le club auquel il est rattaché.

Les participant-e-s déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public desdites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la FFACCC

Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation desdites photos.

JURY DU CONCOURS / CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury est constitué du bureau de la FFACCC et de la commission communication et aura pour mission de sélectionner les photos des participants. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seules pourront connaître les noms des auteurs des clichés, les personnes chargées de réceptionner les oeuvres.

Les photographies seront jugées sur trois aspects : Pertinence du sujet, Originalité, Technique et intérêt artistique
L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toutes sortes sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes moeurs. La décision du jury est irrévocable et n'aura en aucun cas à justifier.

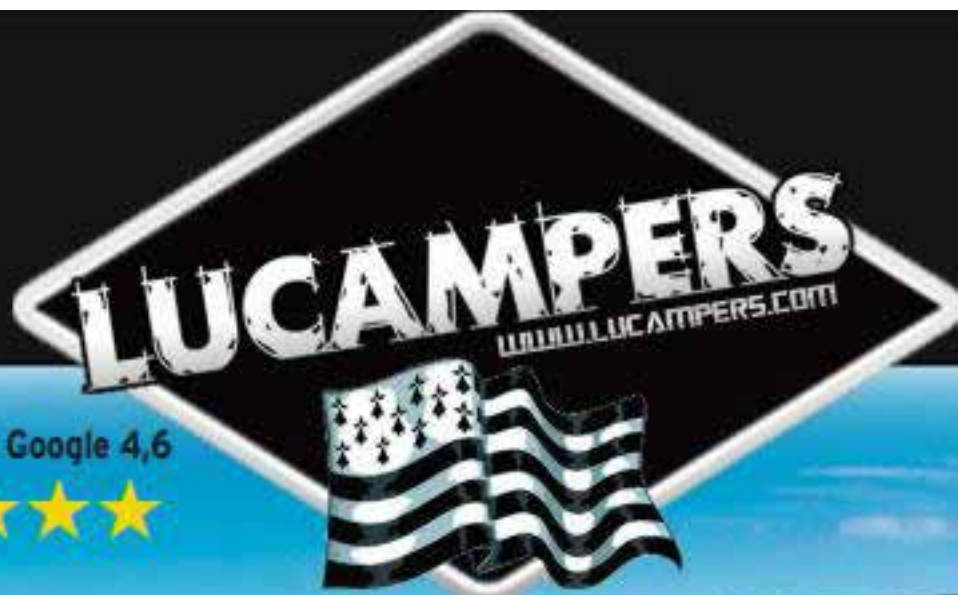
INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les données nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.



Arrête de creuser

Tu vois bien que les Louis d'or ne sont pas là



Avis certifié Google 4,6



- Ecran de 7 pouces à 170 € avec le CC 735 Max
- Ecran de 9 pouces à 260 € avec le CC 935 Max
- Cartographie 48 pays avec Maroc inclus
- Mise à jour gratuite
- Bases de données avec l'ensemble des aires de stationnement ACSI, Camping-car Park et Aire Parks



www.lucampers.com

Tel : 02 44 84 50 05 - Bains sur Oust (35)





*La vie des Clubs
Sorties ouvertes et
Comptes-rendus*

BANYULS SUR MER



Nous souhaitons vous emmener à Banyuls sur Mer, commune se situant à 10km de Collioure, de Cerbère et de la frontière espagnole, 7km de Port-Vendres sur la côte méditerranéenne.

Pour notre séjour, c'est le camping municipal La Pinède avec ses 3 étoiles, situé 2, route du Mas Reig 66650 Banyuls-sur-Mer, qui nous accueille. Entre mer et montagne, à flanc de colline et à l'ombre d'une végétation typiquement méditerranéenne, le camping municipal La Pinède classé 3 * vous accueille pour un séjour privilégié dans un cadre verdoyant et calme.

A 20 minutes à pied du centre-ville et de la plage, toute une gamme d'activités de pleine nature vous est proposée (voile, planche à voile, kayak, randonnée, VTT, plongée sous-marine,...) grâce à laquelle vous découvrirez le magnifique arrière-pays de Banyuls sur mer et la très belle Réserve Marine de Banyuls / Cerbère.

Banyuls est un village où tout respire la culture et l'histoire du vin. Les tem-

péraments sont généreux comme le sont ceux des vins de Banyuls. Le vignoble, accroché entre mer et montagne, est un des plus remarquables du monde de par son implantation et son architecture. A lui seul, il vaut la balade en Côte Vermeille.

Le petit train de Banyuls sur Mer nous promènera, si vous le désirez. Après avoir traversé le village il nous conduira à la découverte des coteaux abrupts auxquels est accroché le vignoble. Vous serez émerveillés par ces vieilles vignes émergeant littéralement de la roche.



Au point culminant de la balade, à 200 m d'altitude vous découvrirez la chapelle de la Salette, qui du haut de son promontoire veille sur le village de Banyuls, ainsi qu'une magnifique vue panoramique sur la baie et le vignoble.

Sur le chemin du retour, nous serons invités à visiter la cave souterraine des Templiers. Du parc d'élevage au soleil jusqu'à la fraîcheur et au calme des vieilles voûtes, vous découvrirez les différentes techniques d'élevage des Banyuls en barriques ou en bouteilles. Avant de regagner le front de mer et pour clôturer la visite, une dégustation des vins du Cellier des Templiers vous sera offerte.

A voir également le Jardin Méditerranéen de Banyuls-sur-Mer, un laboratoire à

ciel ouvert. Ce parc de 3 hectares, situé sur les hauteurs de Banyuls sur mer, vous promet un agréable moment de détente et de découverte.

Suspendu au-dessus de la vallée de la Baillaury, il offre un parcours de visite original et une vue exceptionnelle sur l'arrière-pays Banyulenc. Il présente, sur ses terrasses et son sentier, plus de 300 espèces végétales locales ou originaires de régions soumises au climat méditerranéen. Dans les espaces d'expositions, des photos, des vidéos et des collections d'insectes complètent la visite du jardin.

Par ailleurs, avec les bus de la Région Occitanie, vous avez la possibilité de vous déplacer sur de nombreuses lignes du département des Pyrénées-Orientales pour 1€ vers Collioure, Perpignan, la frontière espagnole....

Nous déciderons ensemble les activités que nous mettrons en place.



SÉJOUR EN HAUTE MARNE



Château du Grand Jardin 5 Av. de la Marne, 52300 Joinville

Mecredi 13 mai - Jour 1 :

Arrivée / installation des participants

Mise à disposition du petit bois, eau électricité, gestion des déchets.

Un sac d'accueil, remis à chaque équipage - Pot d'accueil

Jeudi 14 mai - Jour 2 :

Découverte de Joinville.

Visite guidée du château du Grand Jardin
et de l'auditoire

Vendredi 15 mai - Jour 3 :

Journée à Colombey les Deux Eglises.

Prise en charge par un autocariste local
pour la journée.

Visite guidée du Mémorial Charles de Gaulle
et Croix de Lorraine.

Déjeuner au restaurant la Grange du Relais.

Visite de la Boisserie, passage au
cimetière - Cristalleries Royales de Bayel.

Samedi 16 mai - Jour 4 :

½ journée à Poissons.

Prise en charge par un autocariste local.

Visite du Moulin

et des lacets de Mélaire

Dimanche 17 mai - Jour 5 :

½ journée à Metallurgic Park.

Prise en charge par un autocariste local.

Lundi 18 mai - Jour 6 :

½ journée à Cirey sur Blaise.

Prise en charge par
un autocariste local pour.

Visite guidée du
château de Cirey sur Blaise
résidence de Voltaire
et découverte libre
du parc.



Mardi 19 mai - Jour 7 :

journée au lac du Der.

Prise en charge par un autocariste local.

Déjeuner près du lac (1/4 vin et café inclus).

Après-midi : balade bateau sur le lac.

Mercredi 20 mai - Jour 8 :

journée libre.

jeudi 21 mai - Jour 9 :

Départ avant midi.





CONTRAT de VENTE



BIENVENUE EN HAUTE MARNE

Du 13 au 21 Mai 2026

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais fixes de stationnement			125 €
Participation à la sortie telle que décrit dans le programme	250 €		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT
Avant le 15 avril 2026
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
3 C A M B
Nb de CC mini : 20
Nb de CC maxi : 25
Inscription et renseignement :
Thérèse & Roland Guebey
140 chemin du Château
74150 SAINT-EUSEBE
Tél. 06 60 17 51 41
Mail : lechato.sainte@wanadoo.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire
(Retourner un double au participant)

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Haute Savoie Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

FFACCC

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

Au cœur de la Vendée

du Dimanche 7 juin 2026 au Mercredi 16 juin 2026

Arrivée des camping-cars :
Aire de service
N : 46°28'13.32"
E : 01°36'39.47"

PROGRAMME

Dimanche 7 juin 2026 :
à partir de 15h : Rendez-vous à l'aire de service à Talmont st Hilaire 85440
18h30 Briefing et pot d'accueil si le temps le permet
Nuit à l'aire de service 14 euros à payer sur place

Lundi 8 juin 2026 :
Départ pour l'aquarium à 9h groupes A-B-C-D puis toutes les 10 mn les groupes suivants pour 10h30 : Visite guidée de l'aquarium 1h environ



12h repas dans les CC ou repas libre à l'aquarium
14h : Dans le même ordre : Départ pour la dégustation d'huitres ou autres pour ce qui n'aiment pas les huitres
15h : Dégustation de fruits de mer "la Guittière à Talmont" dans un site naturel parking à L'Huitrier Pie 85440 Talmont st hilaire
Tél : 02 51 90 26 32

Après la dégustation : Départ à l'aire de service "la plage à Talmont st hilaire" 16,32 euros à payer sur place
18h30 : Briefing

Mardi 9 juin 2026 :
Départ à 9h30 Groupes B-C-D-A toutes les 10 mn



à 10h30 RV au : Musée de l'automobile (chiens non admis) parking
12h repas dans les CC
Départ à 14h : pour Grosbreuil Camping "La Vertonne" 575 rte de Poiroux à Grosbreuil 85440 *** 3 étoiles nous passerons 2 nuits au camping
Courses SUPER U à Nieul le Dolent
18h30 : briefing

Mercredi 10 juin 2026 :
9h Départ pour la Miellerie (en covoiturage) aller au parking A
10h30 : Visite de La Folie de Finfarine – Association Abeille, Miel et Nature collation 68 Chemin des Ecoliers 85440 Poiroux
Tél : +33 (0)2 51 96 22 50
Nuit au camping "La Vertonne" à Grosbreuil tél : 02 51 22 20 59 18h30 : briefing

Jeudi 11 juin 2026
(en covoiturage) départ à 14h : "Les jardins du Lorient" Retour : Nuit au camping : Repas au camping "Paella" 18h30 : Briefing

Vendredi 12 juin 2026
C-D-A-B départ à 9h du Camping 10h30 visite :

Le Moulin des gourmands Production et vente de farines de froment 11, rue René Bazin 85220 Saint Révérend, Parking du Moulin (chiens n'ont admis)
12h repas dans les CC ou libre
15h30 départ pour Brétignolles au camping "les Marsoins" Courses à St Gilles de croix de vie

Samedi 13 juin 2026
D-A-B-C : Camping à Brétignolles "les Marsoins" nous passerons 3 nuits 91 avenue de la garenne de la Chalonnaire Brétignolles : Départ à 9h30 (en covoiturage) au parking du Musée de Brétignolles
10h30 visite pour le musée Vendée miniature
12h30 Restaurant golf du pays



Visite d'une ferme La Boislivière 85220 Coëx
Numéro de téléphone : 06 23 20 95 28 retour au camping "les Marsoins" *** 3 étoiles
18h30 Briefing

Dimanche 14 juin 2026
REPOS Camping à Brétignolles "les Marsoins"
Marché le dimanche matin (à pied)

Lundi 15 juin 2026
A-B-C-D Départ libre du camping les Marsoins Arrivée au parking de la Chabotterie" (distance 63 km).
12h Repas dans les CC 15h visite de la Chabotterie audio guide
18h30 briefing on dort sur place

Mardi 15 juin 2026 :
B-C-D-A départ à 10h30 : pour Historial de la Vendée parking de l'historial
12h repas dans les CC : 15h visite guidée de l'historial on dort sur place 18h30 : briefing

Mercredi 16 juin 2026 :
dislocation au revoir et à bientôt



CONTRAT DE VENTE BULLETIN D'INSCRIPTION



BALADE EN VENDEE Du dimanche 7 juin 2026 au mercredi 16 juin 2026 Circuit organisé par Christiane & Michel MENARD

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |
 Nom : Prénom : Club :
 Nom : Prénom :
 Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐
 Adresse : Code Postal : Ville :
 Tél. fixe : Portable :
 Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :
 Immatriculation du CC : Poste CB : OUI* - NON*
Pour le retour du contrat signé et confirmer votre inscription, nous indiquer votre mail :
Ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
 Personne à prévenir en cas de nécessité : Tél :
 Nous autorisons la diffusion de nos photos sur les supports du Club : OUI* NON* (* rayez la mention inutile)

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais de participation par adulte de plus de 12 ans :	10€		
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme (séjour)	149,75€		
Forfait « Camping »			100€
☐ Paiement par chèque ☐ Paiement par carte bancaire via HelloAsso			TOTAL

A retourner
IMPERATIVEMENT
 A l'organisateur Avant le **01/05/2026**
Pour tous les types de paiement
 Accompagné du règlement à l'ordre du
C.C.C.I.F.(si paiement par chèque)
 Nb minimum de CC : 10
 Nb maximum de CC : 20
 Inscription et renseignement :
Christiane et Michel MENARD
 28 square du berberis
77240 CESSON
Tél : 06 29 56 53 02
 e-mail : michel.menard692@orange.fr

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, Les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

*** Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 15 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-contre implique l'acceptation :
 - des conditions générales et particulières des conditions de vente, dans la revue du club « LE GUIDE » n° 146 définissant le programme dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation, je serai remboursé comme suit : Au CCCIF, nous avons l'habitude de rembourser intégralement l'adhérent s'il annule sa participation à une sortie, sauf si nous devons payer, pour lui un montant non remboursable
 - du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
 - de l'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
 - que tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association».
 Camping - Car Club Ile-de-France
 Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture des Hauts de Seine Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

A

Signature de l'adhérent

Le.....

A

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

(Retourner un double signé au participant par mail, au plus tôt)

FFACCC Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

CAMPING-CAR CLUB ILE-de-FRANCE

84, rue de Ponthierry – 77310 BOISSISE LE ROI – Tél /fax: 01 60 68 16 77

Internet : www.ccc-iledefrance.com Email : contact@ccc-iledefrance.com

Séjour des Highlands Games

du mercredi 10 Juin au 15 Juin 2026 à Bressuire



Mercredi 10 Juin :

accueil des participants dans l'après-midi (à préciser le lieu)

18h : Pot d'accueil

Nuit au parking

Jeudi 11 Juin :

9h : Découverte guidée de la ville de Bressuire

Eglise Notre-Dame avec la montée au clocher, crèche animée et maquette ferroviaire etc...

14h : Visite d'une entreprise locale

Nuit au parking

Vendredi 12 Juin :

Découverte du musée école de la Tour Nivelle, replongeons nous dans l'école d'autrefois en 1900 mettant en valeur la vie d'Ernest Péronchon



14h : Visite d'une entreprise

Nuit au parking

Samedi et Dimanche :

journées au château pour voir les différentes animations

Dimanche 14 Juin :

18h départ pour Pescalis au camping de la Sablière

Nuit au camping

Lundi 15 Juin :

activités au choix, pêche, balade pédestre ou à vélo, karting, etc...

Barbecue pour terminer cette sortie

Fin de la sortie



Balades en V.T.C. dans le Marais Poitevin

Du mardi 23 au dimanche 28 juin 2026

Partir à la découverte du Marais Poitevin, c'est rencontrer tour à tour la célèbre "Venise Verte" près de Niort, le marais mouillé, entre petits ponts et écluses et les rives de la Sèvre Niortaise. Des paysages différents mais partout la même sensation de quiétude et sérénité. Deuxième plus grande zone humide de France après la Camargue, le Marais poitevin a retrouvé son label de "Parc Naturel Régional" en juin 2014 et se présente comme la destination "écotourisme" par excellence. Pendant ces 4 jours en V.T.C. vous découvrirez les joyaux de la « Venise Verte » avec ses villages, conches, rigoles, petits ports, sa faune, sa flore.....

Des balades d'environ 20 km ou plus sur des chemins en terre battue et petites routes où les côtes sont pratiquement inexistantes,

vous permettrons de découvrir les petits ports, les vieux lavoirs et les villages d'Arçais, Coulon St Hilaire la Palud, St Georges de Rex, Le Vanneau, La Garettte, Magné, Damvix, etc., sans oublier les magnifiques paysages le long de la Sèvre Niortaise jusqu'à Niort.

Mardi 23 juin 2026 ARCAIS

A partir de 16 H 00 : Accueil parking de l'aire de service d'Arçais, 26 rue du Marais.

N 46°29'66"2 W 00°68'82"0

18 H30 : Présentation des équipages.

Apéritif de bienvenue.
Bivouac sur place.

Mercredi 24 juin 2026 ARCAIS

9 H 30 - Départ pour la balade vers Saint Hilaire la Palud et son petit port de Monfaucon en passant par le Marais Sauvage.



15 H 00 - Nous enfourchons nos montures pour aller découvrir Damvix et la magnifique Sèvre Niortaise. Bivouac Arçais

15 H 00 : Balade en barque en fonction de la météo et des participants, ou après-midi libre. Bivouac à Coulon

Jeudi 25 juin 2026 ARCAIS

9 H 30 - C'est le Marais Mouillé qui nous attend avec la découverte de St Georges de Rex, Le Vanneau son port et ses jardins, le Pont d'Irleau, le Village de la Sèvre, le port de Ste Sabine.

15 H 00 - Départ pour Coulon en camping-car (puis Après-midi libre)
Bivouac Aire de services de Coulon - D 123 (route de Préplot)
N46.3207, W 0.5910

Samedi 27 juin 2026 COULON

9 H 30 : Nous partirons pour une dernière balade en direction de Magné en longeant la conche des Epineaux. Après un arrêt au Four Pontet et avoir traversé le pont-levis, nous pédalerons le long de la Sèvre Niortaise vers Niort avant de rejoindre notre bivouac.

15 H00 : Visite de la Brasserie « La tête de mule »
Soirée de Clôture à la Brasserie la Repentie à Magné
Bivouac à Coulon

Vendredi 26 juin 2026 COULON

9 H 30 : Nouvelle escapade dans le Marais Mouillé en direction de La Garettte avec retour par le Paradis, la Sotterie et en longeant la Sèvre Niortaise avec arrêt devant la maison bleue avant de rejoindre notre bivouac.

Dimanche 28 juin 2026 COULON

10 H 00 Fin des balades en V.T.C. dans le Marais Poitevin.



**En cas de problème
contactez**

Jacky 06 77 86 85 44
Doudou 06 78 19 08 80

CONTRAT de VENTE



Balades en V.T.C dans le Marais Poitevin Du mardi 23/06 au 28/06/2026 Sortie ouverte à tous les adhérents de la FFACCC



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s) (- de 12 ans) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse :

Code Postal : Ville : Portable :

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription votre e-mail :@.....

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double-essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur :

Arrivez les réservoirs vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Prix par couple	Montant
Frais d'organisation par adulte et enfant de plus de 12 ans :	10 €	20 €	
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme.	50 €	100 €	
Envoi du catalogue format papier à domicile (optionnel)	4.50 €		
TOTAL			

Acompte : **30%** à régler avec le contrat de vente - Solde : 30 jours avant le départ –
Règlement par virement ☐ par chèque ☐ par carte bleue ☐

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT
Avant le : **23/03/2026**
Soit par mail + virement bancaire + CB
Soit par courrier postal
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
3 CV
Nb de CC mini : **08**
Nb de CC maxi : **12**
Inscription et renseignement :
Jacky **HUCHET**
☎ 06 77 86 85 44
3 CV
Adresse : 14, rue Frédéric Mistral
CP : 76 620 Ville : le Havre
e-mail : clubcampingcars.voyages@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas toujours admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de **15 jours** et sous réserve du paiement de **0 €** de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente indiquée sur la revue « vadrouille » ou sur le site web du CLUB <http://clubcampingcarsvoyages.fr/data/medias/pdf/2019-09-23-nouvelles-cgv.pdf> dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 30 €, de 30 à 21 jours 20 % du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50 % du prix, de 7 à 2 jours 75 % du prix, moins de 2 jours 100 % du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association. Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en sous-préfecture du Havre. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Le.....

À

Signature du Club : Véronique

SERRES ou Corinne PONTES

(Retourner un double au participant)

FFACCC

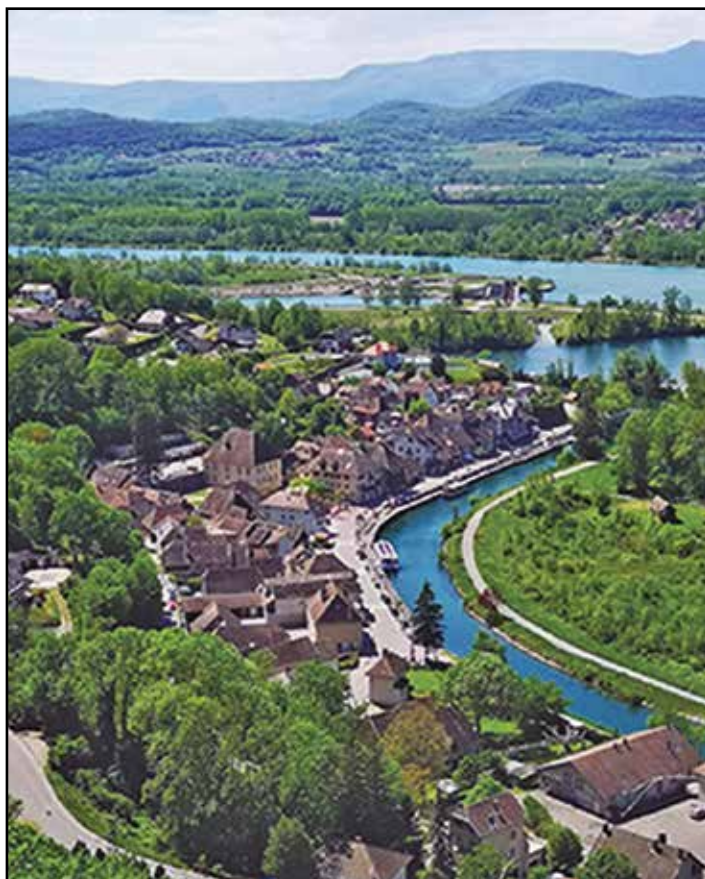
Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

Prolongation Forum des Voyages *Entre lacs et montagnes*

C'est une région de France que nous n'avions pas encore explorée. Nous l'avons découverte avec beaucoup de bonheur, entre lacs et montagnes bien justement nommée.

Jour 1 mardi 11 novembre

C'est tranquillement que nous quittons Belley, pour rejoindre notre point de rendez-vous à Chanaz « La Petite Venise de Savoie ». Nous y sommes bien alignés sur le parking qui longe une petite route en parallèle d'un chemin de randonnée qui invite à une bien agréable balade au bord du canal de Savières. L'histoire de se dégourdir un peu les jambes en cette fin de matinée, nous allons



faire un tour sur l'écluse. Bien nous en a pris ! Quel enchantement que ce paysage légèrement baigné de brume automnale. Le camaïeu d'ocres des bois du rivage se reflètent dans l'eau d'un bleu profond. Au lointain, les premières montagnes forment un entonnoir où le ciel pâle parsemé de légers nuages semble vouloir s'engouffrer et se marier à l'eau. Époustouffant, vraiment ! Nous y passerons 2 nuitées, quelle chance !

Après déjeuner nous sommes invités à rejoindre notre guide pour la visite du village. Chanaz semble accroché à son flanc de montagne,

comme si les maisons, bien ancrées dans la roche se serraient les coudes pour défendre sa position de domination sur le canal et sur la route en corniche qui passent à ses pieds.

Nous sommes en fin de saison, c'est l'idéal pour profiter dans le calme des ruelles escarpées du village dont la municipalité a su préserver l'authenticité. Quelques rares commerces sont encore ouverts. Nous passons devant le moulin à huile, le musée, déjà en « hibernation ».



Élu en 1977, le maire a su habilement mener une politique de préservation et de rénovation fidèle du village. Parallèlement il a mené une campagne d'adaptation aux besoins actuels afin de développer le tourisme dans ce lieu éloigné de toute attraction citadine.

Ainsi le village est naturellement scindé en deux parties par le canal. D'un côté de la rive le vieux village jalousement protégé, et de l'autre les structures d'accueil, camping, chalets, restaurants, etc

Avant de franchir le pont métallique qui relie les deux sites, nous rendons visite à la « Péniche aux Abeilles » pour quelques emplettes de produits locaux autour au miel.

Ce soir c'est au restaurant L'Ecluse que nous sommes invités au pot d'accueil. C'est une palette variée et abondante des spécialités régionales qui nous est proposée. Un vrai régal de fromages et charcuterie élégamment présentés. M. le Maire nous fait l'honneur de sa visite et ne tarit pas d'exprimer l'amour de son village. Quand à la question des prochaines municipales ?? Après un demi siècle de mandats successifs, la décision ne serait pas encore prise...

Jour 2

mercredi 12 novembre

Cette après-midi nous prenons le bateau pour une promenade de découverte du canal de Savières sur les commentaires de notre marinier. Il fait beau.

Le saviez-vous ? Nous sommes en eau douce, c'est donc, comme sur terre, que les distances sont exprimées en km comme notre vitesse en km/h. Les miles et les nœuds étant réservés aux marins navigant en mer.



Notre embarcation se faufile le long du canal, et soudain le voici qui nous ouvre ses bras, le lac du Bourget, immense, calme, baigné de soleil. « Au temps suspend ton vol ... » nous passons devant la statue d'Alphonse de Lamartine, intimement inspiré par ce lac, il écrivit ce poème imprégné de romantisme qui fit sa renommée.

Nous continuons, croisons quelques pêcheurs, et voici, encastrée dans le paysage vallonné, que nous apercevons l'Abbaye d'Hautecombe. Nous y faisons escale.

A première vue, cet imposant bâtiment flanqué de sa tour semble sobre, massif. Mais il mérite amplement qu'on s'y intéresse de plus près ! Quelle surprise de découvrir la façade néo-gothique de pierre blanche



finement sculptée. Fixons bien nos audioguides sur nos têtes et pénétrons à présent dans l'église. Écoutons l'histoire des personnages de la Maison de Savoie et de quelques membres de la famille royale d'Italie, figés à jamais dans le marbre. Ils ont fait l'Histoire tourmentée parfois de ce lieu exceptionnel, ils sont toujours là car à présent protégés dans la nécropole.

Nous ne savons plus où poser notre regard tant le décor est riche, on pourrait le penser chargé, mais la finesse des peintures, sculptures, dorures n'en laisse rien paraître. Ce n'est que dentelle de pierre des piliers aux voutes ornées de mé-



daillons somptueux, nous sommes au cœur d'un écrin de merveilles baigné par la douceur de la lumière subtilement filtrée par des vitraux colorés.

Il est temps de descendre le petit chemin qui nous ramène au bateau qui nous attend pour nous ramener au port.





Jour 3 jeudi 13 novembre

Notre prochain rendez-vous est à Annecy où un espace nous a été spécialement réservé par arrêté municipal.

En lisière de la ville, proche des rives du lac, nous y stationnerons jusqu'à la fin de notre séjour.

Pour nous mettre l'eau à la bouche, nous visitons la ville en minibus touris-

tique avec les commentaires de notre chauffeur. Il nous propose une halte d'un petit quart d'heure, peut-être un peu courte pour découvrir la Basilique de la Visitation. Juchée sur une butte au Sud de la ville, elle est visible de loin comme le point de repère de la ville, situation qui permet également de profiter d'une vue panoramique exceptionnelle d'Anne-



cy depuis l'esplanade qui s'étend à ses pieds, par chance le temps est clair et nous en profitons bien. Construite dans les années 1920, elle fut consacrée en 1949 et reçoit le titre de basilique en 1951. C'est donc un monument moderne. Depuis le parvis elle semble sortir de terre pour s'élancer vers le ciel. Nous gravissons le large escalier pour pénétrer dans la nef bordée de colonnes marbrées, nous avançons lentement, respectueusement vers les reliques de St François de Sales et de Ste Jeanne de Chantal situées de chaque côté du chœur sous forme de gisants dorés sous vitrines. A entendre les visiteurs, il y a quelques années il s'agissait de gisants de cire.

Le temps est compté, le deuxième groupe attend le retour du minibus, reprenons le cours de notre circuit ...

Nous apprenons ainsi qu'en réalité Annecy, ou « La Venise des Alpes » se scinde en trois parties. C'est à pied que nous allons découvrir à notre rythme toute la

diversité de la ville, bien qu'actuellement parsemée de zones de travaux, mais c'est pour la bonne cause. Noël approche et nous voyons petit à petit monter les zones de marchés, les illuminations, les décorations, etc. Il semble que la ville soit métamorphosée pour l'occasion ! Il faudra sans doute y revenir pour découvrir cela !

Annecy-le-Vieux – A l'Est de la ville, c'est le « premier Annecy » pour ayant été le 1er quartier habité de la ville. Il s'agit aujourd'hui d'une petite commune déléguée résidentielle, intégrée à l'agglomération d'Annecy.

Le Vieil Annecy - C'est là que se situent les monuments historiques, notamment le très célèbre Palais de l'Ile, planté au milieu de l'eau tel un paquebot de pierre que le temps a laissé s'échouer là. C'est là que nous pouvons suivre les canaux et la rivière du Thiou par les petites rue pavées ou en passant sous les arcades médiévales.

Nous sommes montés au musée du château que nous



un banc lance des miettes aux moineaux, d'autres contemplent le paysage en attendant le soir comme pour profiter jusqu'aux dernières lueurs du jour de la sérénité des lieux.

Jour 4
vendredi 14 novembre
C'est grasse mat' ce matin, mais nous allons bien trouver encore quelques

ruelles non explorées avant d'embarquer à bord du MS Libellule. C'est un beau bateau blanc. Nous y sommes chaleureusement accueillis dans un cadre feutré, calme et relativement vaste. Les tables habillées de nappes blanches sont dressées et n'attendent plus que nous. Le Chef nous a concocté un repas tout en finesse et délicatesse que nous dégustons



avec délectation tout au long du parcours. Nous larguons les amarres... aujourd'hui encore, il fait beau, nous allons pouvoir profiter en plein des magnifiques paysages de ce pays de Savoie. Si vous voulez en savoir plus n'hésitez plus, allez faire un tour en Savoie !
Merci à Thérèse et Roland

Guebey de 3CAMB pour la belle virée qu'ils nous ont proposée, pour les bons moments que nous avons tous vécus ensemble grâce à eux. Nous avons profité d'une organisation sans failles dans la bonne humeur. Nous en garderons un excellent souvenir.
Texte :
Christine Bossège - SMH



PARTENAIRES

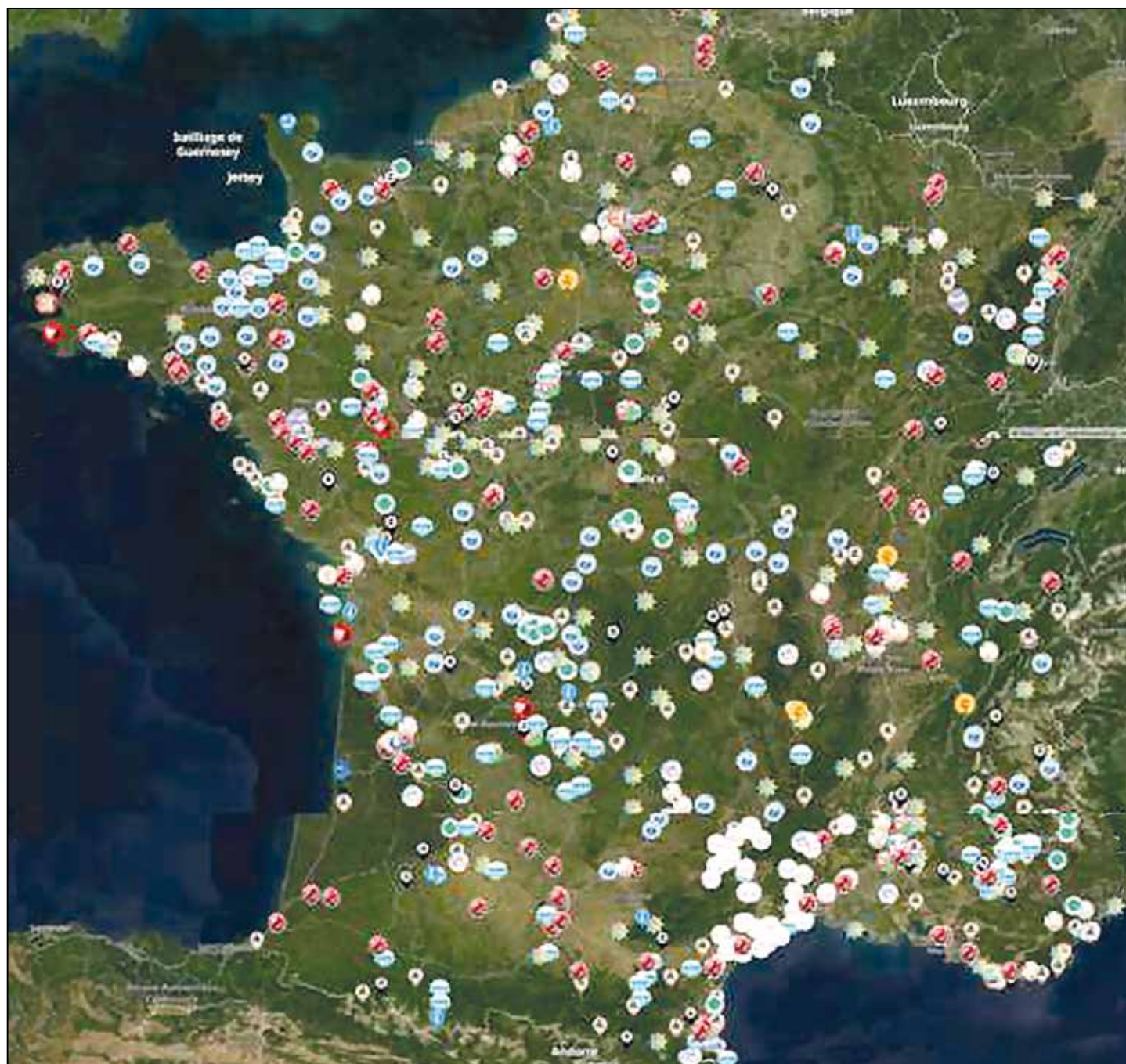


**Près de 1045 partenaires
dont 85 étrangers, nombre qui ne cesse d'augmenter.**

*Ils sont tous géolocalisés,
pour installer l'application sur votre téléphone portable
un tuto est à votre disposition sur les pages suivantes*

A utiliser sans modération.

*Cette géolocalisation vous renseigne sur nos partenaires leurs coordonnées,
leurs avantages accordés et permet de vous rendre directement
chez l'un de ces partenaires avec la fonction GPS*



Nouveaux partenaires depuis septembre 2025

CATÉGORIE : ACCESSOIRES VÉHICULES

CSD SUD VEHIPROTECT

Haute-Garonne (31)

Aujourd'hui nous avons développé avec un matériel que nous installons depuis 10 ans une alarme pour les véhicules de loisirs : camping-car, fourgon, van : VEHIPROTECT Gestion de son alarme avec une application gratuite, multi-opérateur (99 exactement) , avec information de déclenchement par notification Push aux personnes ayant l'application sur son mobil.

MECATEK Bas-Rhin (67)

Accessoires camping cars, véris, attelages, suspensions, porte vélo etc.

CATÉGORIE : CAMPINGS ET STATIONNEMENTS

CAMPING LE MARAIS SAUVAGE Vendée (85)

Venez vivre une expérience unique au camping Le Marais Sauvage, à le Mazeau, où dépaysement et nature se rencontrent dans le magnifique cadre du Marais Poitevin. Imprégnez-vous de l'essence de ce site naturel exceptionnel et découvrez une nouvelle façon de passer vos vacances, en harmonie avec l'environnement. Profitez de nos grands emplacements et de nos services de qualité pour un

séjour détente au cœur de la nature.

LES PRAIRIES DE PACOUINAY Vendée (85)

Vous recherchez la tranquillité, le calme, un endroit où l'on vous parle de ce qu'il y a à voir, à faire, LES PRAIRIES DE PACOUINAY vous accueillent.

A deux km de la Venise Verte, au cœur du Marais Poitevin, un petit coin de verdure vous est réservé sur notre propriété.

Nous vous parlerons de ce qui est à découvrir autour de chez nous, nous vous ferons partager le coup de foudre que nous avons eu pour cette région.

CATÉGORIE : COMMERÇANTS

SPY RACING Lot (46)

Nous sommes spécialisés dans les quads 100 % électriques homologués route. Nos modèles Spy Racing offrent une conduite silencieuse, économique et sans émissions. Vendus neufs, ils bénéficient d'une grande autonomie adaptée aux trajets quotidiens.

Nous proposons des véhicules fiables, performants et simples d'entretien.

LA DEVANTRINE DES BESSINS Vendée (85)

Boucherie / Charcuterie / Traiteur / Repas à Domicile

Fondée en 1797, Martin Pouret est aujourd'hui la dernière vinaigrerie à travailler selon la méthode Orléanaise de fermentation et de vieillissement en fût de chêne.

Entrez au cœur de la manufacture et venez découvrir son histoire, son savoir-faire et ses secrets.

La visite laissera place ensuite à une dégustation au cœur de la boutique.

Vinaigres, moutardes et autres condiments révéleront toute leur saveur.

LES BALADES DU CAP Hérault (34)

Nous sommes spécialisés dans les quads 100 % électriques homologués route

Nos modèles Spy Racing offrent une conduite silencieuse, économique et sans émissions.

Vendus neufs, ils bénéficient d'une grande autonomie adaptée aux trajets quotidiens.

Nous proposons des véhicules fiables, performants et simples d'entretien.

DOMAINE BUFFARD Ain (01)

Le Domaine Buffard est une exploitation viticole répartie principalement sur la commune de Cerdon. Il fait parti du vignoble du Bugey

CAVE DU CLOS Val-d'Oise (95)

Cave à vin, épicerie fine, Dégustation sur rendez-vous.

Rendez-vous sur notre site
<https://www.ffaccc.info/partenairesdata>
pour connaître les 1031 adresses
de nos partenaires
et celles des 68 magasins
NARBONNE ACCESSOIRES
tous géolocalisés
avec tous les avantages accordés
aux membres de la FFACCC.

CAMPING LES CHAUMETTES Var (83)

camping familial arboré ouvert toute l'année, proche des commerces, possibilité d'hivernage camping-car.

Restaurant ouvert du 15 juin au 15 septembre. lac saint cassien à 3 kilomètres.

L'ATELIER DES SAVEURS Alpes-de- Haute-Provence (04)

Epicerie fine, cave à vin, souvenirs, charcuterie et fromages

MARTIN-POURET Loiret (45)

Deux magasins (Orléans et Boigny sur Bionne)

PARTENAIRES



CATÉGORIE : ENTRETIEN POR- TEUR ET CELLULE

VAN-EAU MAYENNE Mayenne (53)

Lavage extérieur complet
du véhicule par nos soins

- Produit pulvérisé par canon à mousse
- Véhicule brossé avec un balai souple
- Lavage lance à haute pression
- Jantes brossées
- Envoi du portique avec rouleaux Rinçage final à la lance haute pression.
- Café offert le temps de la prestation.

*** PAS DE ROULEAU
SUR LE TOIT

- Produit pulvérisé sur le toit puis rinçage à la lance haute pression.

Du lundi au mercredi 10H
- 15H30

JBCC Vendée (85)

Réparation pour véhicule
de loisirs (hors moteur).

Aménagement sur mesure
ou en kit pour véhicule de
loisirs.

Pose d'accessoires

CATÉGORIE : OFFICES DE TOURISME

OFFICE DE TOU- RISME VENDEE MARAIS POITEVIN

Vendée (85)

L'Office de Tourisme est là
pour vous aider à trouver
tout ce qu'il vous faut.

Conseils personnalisés, lieux
incontournables et pépites
du territoire, bons plans,
billetterie, boutique de pro-
duits locaux et originaux...

Simplifiez-vous la vie et

adoptez le réflexe Office de
Tourisme Vendée Marais
Poitevin !

CATÉGORIE : PARCS ET CHÂTEAUX

DONJON DE BAZOGES EN PAREDS Vendée (85)

Plongez au cœur du Moyen
Âge en visitant le donjon
de Bazoges-en-Pareds, édi-
fié en 1380.

Découvrez ses pièces
meublées, ses escaliers ver-
tigineux et son panorama
à 360°, puis flânez dans un
jardin d'inspiration médié-
vale aux parfums oubliés.
Une expérience immersive,
entre histoire et nature.

CATÉGORIE : PRESTATIONS DIVERSES

FOUILLEUL FORMATIONS

Haute-Garonne (31)

Permis C1 CE pour cam-
ping car de plus de 3,5t
Stage de perfectionnement
pour tous véhicules infé-
rieur ou supérieur à 3,5 t
Lieu de la formation RE-
VEL 31250

Possibilité de stationne-
ment pendant la formation.
Pendant votre formation
(eau et électricité).

CATÉGORIE : RESTAURATIONS

L'AUBERGE DES AR- TISTES Vendée (85)

Nous vous accueillons dans
un établissement à plu-
sieurs facettes : un bar, un
tabac, un restaurant et cinq
chambres d'hôtel dans le

charmant village de Nieul-
sur-l'Autise – Rives d'Au-
tise. Classé Petite cité de
caractère.

Il y a une terrasse et un
jardin pour se délasser à la
belle saison.

Nous servons une cuisine
traditionnelle qui change
au fil des saisons:

La Carte, ou Menu du jour
en semaine le midi, pour
toutes les bourses.

LA CREPERIE DU MOULIN Vendée (85)

Crêperie au cœur de Nieul
sur l'Autise, Petite Cité de
caractère, et commune du
Parc Régional du Marais
Poitevin.

Crêpes et galettes artisa-
nales, avec produits frais et
locaux.

Ouverture de février à no-
vembre. A proximité de
l'Abbaye royale et de la
Maison de la Meunerie. A
20 min de Niort (79) et de

Fontenay le Comte (85).
RESTAURANT LE MA-
RAIS Vendée (85)

Restaurant traditionnel dans
le marais poitevin.

Nous réalisons une cuisine
à partir de produits frais et
locaux autant que possible.
Spécialités Vendéennes.
Cave à vin.

ONCE UPON TEA Ven- dée (85)

Once Upon a Tea sera
un coffee shop à Maille-
zais, proposant cafés, thés,
brunchs et petites gour-
mandises préparés sur
place.

Il mettra en valeur les pro-
duits locaux et de qualité,
avec un espace boutique
proposant des articles arti-
sanaux et gourmands.

Des ateliers et animations
ponctuelles seront égale-
ment organisés pour petits
et grands, dans un cadre
convivial et chaleureux.



« C'est vrai ...ou c'est pas vrai ? On peut ou on peut pas ? »

Si les réseaux sociaux favorisent les échanges ils contribuent, hélas ! à ce que de fausses informations circulent et soient prises ... au sérieux par certains ! Le monde des camping caristes n'y échappe pas !



Pour remplacer son permis de conduire rose par un nouveau modèle, il va falloir ... repasser le permis !!!

C'est faux !

Votre permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné » reste valable jusqu'au 19 janvier 2033.

Si vous souhaitez le remplacer dès maintenant, cela se fait en ligne sur le site de l'ANTS :

<https://ants.gouv.fr>
(Agence Nationale des Titres Sécurisés)

On peut laver ses véhicules chez soi !

C'est faux !

Et ce n'est pas récent ! (1979 !)

Il est interdit de laver ses véhicules (voiture, camping-car etc.) chez soi, ou sur le trottoir, ou...

Cette interdiction, vise à

protéger l'environnement. Les eaux usées issues de ces lavages contiennent des produits polluants (hydrocarbures, détergents, ...)

Le texte de référence se trouve ici :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033034883

Toutefois, comme bien souvent, il y a des tolérances. Mais sachez que vous êtes susceptibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros !!!

Alors attention, surtout en période de sécheresse et de restriction d'eau !

Laver sa voiture à domicile est autorisé, sous réserve d'opter pour un nettoyage à sec.

Ou alors les stations de lavage, mais pour les camping-cars, il y en a peu !!!



On peut installer des feux supplémentaires sur les vélos électriques (et trottinettes) ?

C'est vrai !

Depuis le 29 novembre 2024, vous pouvez instal-



ler, si vous le souhaitez, des dispositifs d'éclairage ou de signalisation complémentaires afin de renforcer votre sécurité sur la route. Un feu de position avant et/ou arrière supplémentaire, répondant aux mêmes caractéristiques techniques que ceux obligatoires. Vous pouvez également, si vous le souhaitez, porter sur vous ces dispositifs d'éclairage complémentaires.

Il est par ailleurs désormais précisé dans le code de la route que vous pouvez équiper votre vélo d'un feu stop à l'arrière et de feux clignotants. Ces équipements lumineux peuvent aussi être placés sur vous.

On peut rouler avec une légère surcharge !

C'est faux !

L'article R312-2 du Code de la route indique en effet qu'il « est interdit de faire circuler un véhicule ou un élément de véhicule dont le poids réel excède le poids total autorisé en charge. »

Lors d'un contrôle de police, il y a deux possibilités : la surcharge n'excède pas 5 % du PTAC (moins de 3,675T) : amende dont le montant s'élève à 90 € minimum. Et vous pourrez reprendre la route.

la surcharge dépasse les 5 % du PTAC (plus de 3,675T) : amende de 90 € et le véhicule sera immobilisé jusqu'à ce que vous ne soyez plus en infraction. Il vous faudra alléger votre camping-car pour retrouver le PTAC !!! (Bon courage !) Et si vous dépassez les 3,850T ...bonjour les gros ennuis !!!

J.P. Ruellé

Communication FFACCC



*Ces pages vous appartiennent,
profitez en
pour mettre en lumière un site remarquable,
une manifestation, une aire de stationnement
vos expériences etc.
ou tout simplement donner votre avis
dans le respect d'autrui*

*Prochaine parution septembre 2026,
envoyer vos articles en Word et vos photos en JPEG avant le 31 juillet 2026*



**Une tribune libre est un genre d'expression libre
et publique d'idées, d'avis, de critiques
laissés à la responsabilité de leurs auteurs.**

**Par extension, la tribune libre désigne aussi
la rubrique ouverte au public.**

**Ce mode de publication permet à une personne
ou à un groupement
qui n'appartient pas à l'équipe de rédaction
d'exprimer publiquement ses idées.**